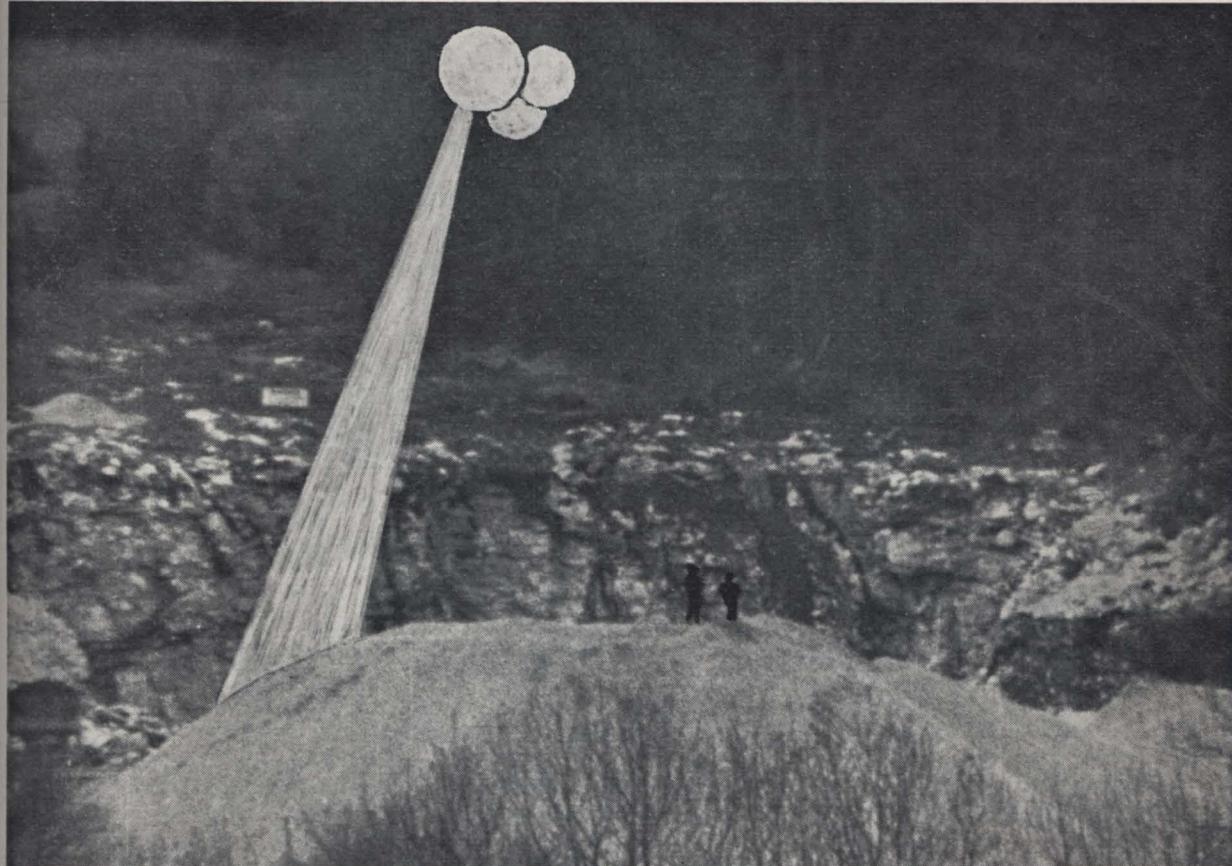


LUMIÈRES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



L'APPROCHE D'UN MYSTERE :
EVILLERS 13/10/72

Ci-dessus : photo J. Gautier - Dessin
F. Lagarde (voir page 10)

OCCUPANTS
DES M.O.C.
DONNEES BIOMETRIQUES
(page 4)

NOUVELLES
INTERNATIONALES
(page 19)

LE DETECTEUR
MINOTAL
(page 24)

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMÉRO :

- PAGE 3 : VERS L'AVENIR : PLAIDOYER POUR LES EXTRA-TERRESTRES.
PAGE 4 : LES DONNEES BIOMETRIQUES DANS 19 CAS D'OCCUPANTS DES MOC.
PAGE 10 : L'APPROCHE D'UN MYSTÈRE
PAGE 14 : ENTRE VROCOURT ET LACHAPELLE-SUR-SEINE-SUR-LE-THERAIN (Oise).
PAGE 16 : INFORMATION DE NOS LECTEURS.
PAGE 19 : NOUVELLES INTERNATIONALES.
PAGE 23 : SUCCES D'UNE DETECTION : 10 FEVRIER 73.
PAGE 24 : MINI-STATION UFOLOGIQUE : LE DETECTEUR MINOTAL.
PAGE 26 : COURRIER RESUFO.
PAGE 27 : COURRIER - RECTIFICATIFS.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1F pour changement d'adresse)

« LUMIERES DANS LA NUIT » est une revue mensuelle (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet, ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année. Chaque numéro comprend 28 pages sur les M.O.C. (Mystérieux Objets Célestes), et il est possible de recevoir, un numéro sur deux, 12 « Pages Supplémentaires », traitant de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

A/ Abonnement annuel (M.O.C. + Pages Supplémentaires) :	ordinaire : 43 F - de soutien : 52 F
B/ Abonnement annuel (M.O.C. seulement) :	ordinaire : 35 F - de soutien : 42 F
Il n'y a pas d'abonnement de six mois, mais les possibilités suivantes :	
C/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. + Pages supplémentaires) :	ordinaire : 26 F - de soutien : 32 F
D/ Demi-abonnement (un numéro sur deux) M.O.C. seulement :	ordinaire : 18 F - de soutien : 22 F

(à noter qu'avec le demi-abonnement, il est possible de recevoir toutes les « Pages Supplémentaires », celles-ci paraissant précisément dans les numéros pairs de la revue).

ETRANGER : majoration de 4 F pour les formules A et B ci-dessus, et de 2 F pour les formules C et D de demi-abonnement. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 0,90 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M.R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPeler VOTRE NUMERO D'ABONNEMENT FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

ATTENTION :

CE NUMERO EST COMMUN AUX MOIS D'AOUT ET SEPTEMBRE.

LE PROCHAIN NUMERO (OCTOBRE) PARAITRA DEBUT OCTOBRE.

PRENEZ NOTE

POUR CEUX QUI Y SONT ABONNES, LES « PAGES SUPPLEMENTAIRES » SONT INSERES UN NUMERO SUR DEUX (DANS CHAQUE NUMERO PAIR DE LA REVUE).

LUMIÈRES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

F. LAGARDE, M. MONNERIE
R. OLLIER, R. VEILLITH

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)

Aimé MICHEL

Vers l'avenir : Plaidoyer pour les Extra-Terrestres

M. J.-M. Bigorne, délégué régional, nous signale que ce texte a été rédigé par M. J.-L. Chappat, jeune étudiant et membre actif de L.D.L.N. (Maubeuge). Il exprime ses réflexions sur le problème qui nous tient tous à cœur. Puisse-t-il servir d'exemple de pensée à tous ceux qui, jeunes ou moins jeunes, n'ont pas encore su préparer leur conscience à... l'Avenir.

ET SI NOUS N'ETIONS PAS SEULS... ?

Selon un récent sondage de l'IFOP, 42 % des Français croient que des hommes arriveront un jour sur une autre planète habitée, et que des êtres intelligents, venant d'autres mondes pourraient venir sur la terre...

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES ? AFFAIRE SERIEUSE

Depuis le jour où la presse a colporté le terme « soucoupe volante » le plus grand, le plus passionnant mystère de notre époque, a été abaisssé au niveau de la grosse plaisanterie. Les comiques de music-hall et les pontifes des services officiels et de la science, se sont alliés pour pousser l'humanité à employer son moyen d'évasion ancestral et enfantin : rire de ce qu'elle ne comprend pas... Dès lors quiconque déclare : « j'ai vu une soucoupe volante » ou affirme : « je crois à l'existence des soucoupes volantes », est considéré comme un farceur ou un original ou même un « doux cinglé ». En dépit des témoignages de poids, des traces matérielles, des photos authentifiées, ou de toute autre preuve objective, on persiste à penser confusément que les soucoupes volantes sont une sorte de blague de style « Made in USA », un coup publicitaire des journaux, ou une entreprise douteuse... Et pourtant !...

Hallucinations collectives, sens caché des traditions, mystifications, illusions, feux follets, planète Vénus, ballons sondes, foudre, formations plasmatiques, satellites artificiels, etc.? De tous temps les hommes prétendent avoir vu dans le ciel des Objets Volants Non Identifiés ou OVNI. Depuis plus de 25 ans, les soucoupes, cigares, œufs volants, et vaisseaux de toute sorte se succèdent dans notre ciel selon des lignes droites et des tracés déterminés ; ce qui a fait dire à Aimé Michel, grand spécialiste français en matière d'OVNI : « De deux choses l'une : ou bien les OVNI sont une réalité et sont commandés par des créatures intelligentes ; ou bien les bobards se propagent en ligne droite... ! » Il reste des phénomènes qui résistent à toute explication conventionnelle ; les marques laissées sur la terre, les météorites porteuses d'acides aminés contenus dans les protéines qui sont elles-mêmes constitutives de la matière vivante... Les grandes nations ont leurs commissions officielles d'étude des OVNI, les archives du Pentagone débordent

depuis 25 ans de dossiers inexplicables, et même en France la Gendarmerie nationale se lance dans des enquêtes en règle...

Aujourd'hui des savants objectifs osent affirmer que la vie évoluée, et hautement intelligente, a toutes chances pour exister ailleurs que sur notre bonne Terre. En fait nous vivons constamment partagés entre deux erreurs : la vérité d'une époque provoque l'écroulement de celle de la précédente ; il n'y a que quelques siècles que Galilée continuait d'affirmer sous les menaces : « Et pourtant, elle tourne... ».

VIE DANS L'UNIVERS AUTRES PLANÈTES HABITÉES...

Nous savons actuellement que notre galaxie — la Voie Lactée — compte environ 150 milliards d'étoiles, soit autant de soleils, dont une partie est entourée de planètes, et que notre galaxie n'est qu'un grain de sable parmi les milliards d'autres. Combien de possibilités de vie pourrait-on trouver dans notre galaxie ? Selon les savants le nombre varie de 10 millions à 10 mille... Et dans cet éventail, combien sont en retard sur nous, au même point que nous, ou en avance de 100, 1.000, 10.000 ans sur nous ?

Pourquoi les radio-télescopes sondent-ils inlassablement l'Univers ? Qui pourrait un jour recevoir ou déchiffrer le message emporté par Pionnier 10, si nos savants étaient certains que nous sommes les seules créatures évoluées de notre galaxie et même de notre univers. L'anthropocentrisme est atteint ; il va s'écrouler, emportant avec lui les tabous scientifiques, pour l'ouverture à la grande aventure des relations interplanétaires avec les habitants d'ailleurs...

(suite page 4)

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

Les données Biométriques dans 19 cas d'occupants des M.O.C.

Morphologie et conduite des êtres animés observés conjointement avec des OVNIS et l'aspect extérieur de ces objets eux-mêmes

Par Vicente Juan BALLESTER-OLMOS

L'auteur de cette étude n'est pas inconnu de nos lecteurs ; nous avons eu le plaisir de publier dans nos numéros d'avril 1971 à janvier 1972, en exclusivité pour les pays de langue française, l'important document « Etude de 100 atterrissages ibériques », dont M. BALLESTER-OLMOS était le co-auteur avec J. VALLEE. Nous le remercions sincèrement de cette nouvelle contribution.

I. — Prologue

Dans le contexte de notre étude spécialisée sur les phénomènes d'atterrissements dans ce pays — un programme de travail commencé en 1969 — les fiches concernant les occupants ont été recherchées. Dans un article précédent, le Pr Jacques Vallée et moi-même n'avons pas épousé cette question mais seulement donné une information générale succincte. Etant donné qu'aucun nouveau développement ou incident sensationnel ne s'est produit, l'auteur a décidé de jeter un regard froid et impartial sur le « côté Martien » de l'affaire — cela est passionnant, c'est le moins

Vers l'avenir: Plaidoyer pour les extra-terrestres

(suite de la page 3)

Alors s'ils existent... Quel code, quel langage utiliserions-nous pour communiquer avec eux ? Le degré de « civilisation » atteint par la planète Terre a-t-il été atteint par d'autres planètes il y a des millions d'années ? Question passionnante, certaines étoiles auraient plusieurs millions d'années de plus que notre soleil, autrement dit, ailleurs, la vie a pu évoluer avec des millions d'années d'avance sur nous (et sur d'autres !). Pourquoi d'autres êtres n'auraient-ils pu résoudre le problème du vieillissement auquel nous commençons à nous attaquer ? Bien sûr cela ressemble encore à du roman d'anticipation. Mais posons encore une question. Les sceptiques rétorquent souvent : « Pourquoi les pilotes des OVNI n'essaient-ils pas d'entrer en contact avec nous ? » On pourrait leur répondre : « Pour quoi faire ? » On ne nous imagine pas, nous hommes, nous efforçant de communiquer avec une nouvelle race de kangourous découverte en Australie. Nous nous contenterions d'observer le comportement de ces animaux.

Nous avions à peine traversé la Manche, que 60 ans plus tard, nous marchions sur la lune. Et après ? Pourquoi pas l'espace et... les extra-terrestres ! « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie » disait Pascal. Et si dans ce silence, des millions d'yeux nous observaient ! Idées vertigineuses, qui ne sont pas à la portée du commun des mortels ! Nous ne sommes pas au bout de nos surprises...

Les mois et les années à venir nous éclaireront sur tous ces problèmes d'avant-garde. Les idées ufologiques progressent sérieusement. Est-ce là le signe précurseur de la révélation de l'existence de nos visiteurs extra-terrestres ? Patience et... qui vivra verra !

J.-L. Chappat

qu'on puisse dire — en extrayant les cas bien établis de type I de notre catalogue concernant l'Espagne et le Portugal qui, actuellement, totalise plus de 130 entrées.

Le sujet des occupants de MOC rassemble ces rapports mentionnant la présence d'un être ou d'une entité (bipède ou non, humanoïde ou non) qui ferait partie de l'image du phénomène MOC, liée communément à un objet posé au sol. Cet essai prétend être une disposition organisée des renseignements que nous avons sur les conditions morphologiques et sur la conduite des soi-disant « pilotes », et sur l'aspect extérieur des MOC avec lesquels ils sont connectés. Nous nous sommes bornés à mentionner uniquement des événements classiques et nous n'avons pas cité ici neuf autres exemples où des créatures isolées et bizarres ont été rapportées. Dans ces derniers cas, la perception « d'êtres » peut surgir d'un stimulus tout autre que celui des MOC ; aussi ne nous sommes-nous pas inquiétés des rapports qui n'incluent pas l'apparition d'un objet volant non identifié ! Il n'y a aucune preuve de fait au sujet d'une relation formelle, véritable, entre les entités et les MOC, excepté qu'elles semblent avoir été empruntées à des histoires de science-fiction.

Mon but aujourd'hui, avec la publication de ce texte, est avant tout de présenter des tableaux de renseignements et de les dédier à quelque chercheur en sciences biologiques intéressé par les MOC, à quelque psychologue, à quelque étudiant du folklore, etc., qui sera capable de trouver dans ce thème un champ riche pour sa propre spécialité. Un tour d'horizon plus superficiel, à portée de la main, sera également fait pour le lecteur moyen.

II. — Le matériel espagnol

Notre recensement des 19 observations est donné dans la liste qui suit. La vague de 1968-1969 est immédiatement visible, aussi bien que la particularité nocturne trouvée par le Pr Vallée en 1964 (1). De même, on voit rapidement que la plupart des rapports concernent un objet (le MOC) posé au sol. Un détail curieux : les proportions du catalogue sont telles que le dernier cas d'occupant s'est produit en février 1969. Depuis lors, aucun rapport moderne de cette sorte ne nous est parvenu. Bien entendu, ceci ne doit pas être pris comme une indication qu'il n'y a pas eu d'activité MOC de Type I en Espagne ; en 1970, 1971 et dans la première moitié de 1972, 28 cas d'atterrissements (sans « êtres ») ont été enregistrés (12, 14 et 2).

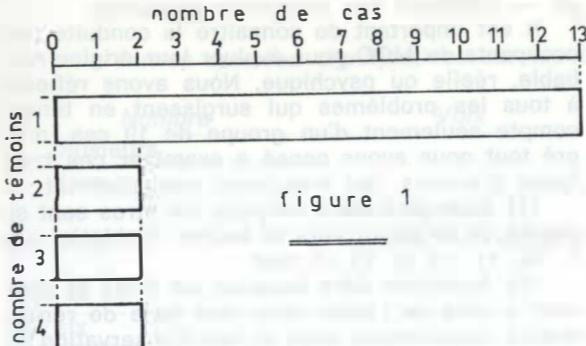
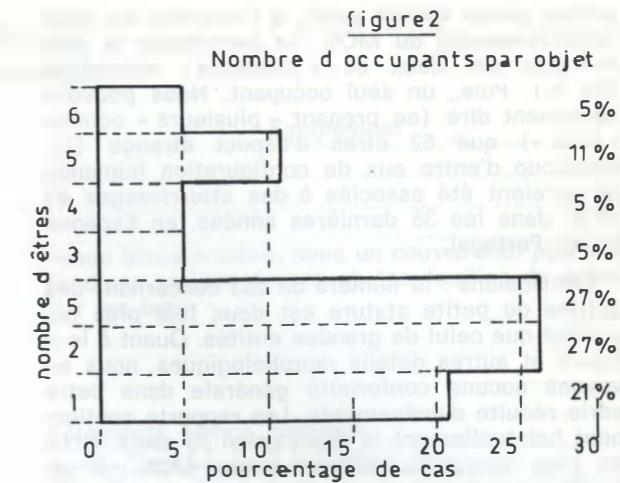


figure 1



Les barres de la Figure 1 donnent le nombre de témoins par événement (Ici nous avons ajouté au chiffre « 3 » les cas impliquant plusieurs témoins) :

Nous apprenons que 68 % des rapports n'ont eu qu'un seul témoin (13 cas), mais nous pouvons observer également que 18 autres personnes ont vu la scène avec au moins un témoin qui confirme leurs dires. Ainsi, 31 personnes en Espagne ont signalé un atterrissage avec occupant de 1935 à 1969.

III. — La morphologie des occupants des MOC

Nous attirons aimablement votre attention sur le Tableau I, où se trouvent notées la stature ainsi que la tête et les extrémités des « Ufonauts » (terme pittoresque parfois forgé par quelqu'un). Deux groupes distincts peuvent être déterminés à partir des 15 rapports qui donnent une estimation subjective de la taille des occupants :

1) Les occupants dont la stature est inférieure à la normale (jusqu'à 1,50 m) = 10 cas.

2) Etres humains de grande taille : 5 cas. (Deux d'entre eux émergeraient comme de « très grandes » personnes, mais il n'y a aucune observation de « géants » dans la littérature espagnole sur le sujet).

Pour sa part le Tableau II nous donne à nouveau à apprendre. Un renseignement que nous devrons surveiller est le nombre d'occupants par objet et, dans ce but, nous avons tracé la Figure 2, qui indique les pourcentages sur le total (19), car il peut être instructif de les comparer avec les valeurs données par d'autres catalogues. Il y a quatre cas avec un être, cinq cas avec deux, un cas avec trois, un cas avec quatre, deux cas avec cinq, un cas avec six et cinq cas qui mentionnent « plusieurs ». Cette dernière catégorie ambiguë a été disposée après le « 2 » et avant le « 3 ». Ce qui donne le résultat suivant :

LISTE

Catalogue de 19 cas d'occupants de MOC dans la péninsule ibérique.

	L	W
01 - 05 avril 1935, 19:30 Aznalcazar (Séville, Espagne) date approximative	°	1
02 - lundi 25 juil. 1938 23:30 Guadalajara (Espagne) lieu approximatif	&	2
03 - 1948 Garganta la Olla (Caceres, Espagne)	°	1

Notes :

Ces cas sont extraits d'un catalogue de 130 rapports d'atterrissements, mis à jour par M. Vincente-Juan Ballester Olmos (Août 1972).

Date appr. : signifie date approximative.

Colonne L : dans cette colonne se trouve l'indication « & », qui signifie que l'objet était posé au sol, ou « ° » qui signifie que l'objet était près du sol.

Colonne W : dans cette colonne figure le nombre de témoins. « s » signifie qu'il y a plusieurs témoins.

Cette vue d'ensemble nous donne l'impression très nette que parlant des rapports d'occupants, un témoin observe plus souvent plusieurs

entités plutôt qu'une seule, à l'intérieur ou dans l'environnement du MOC. La perception la plus courante est deux ou « plusieurs » occupants (54 %). Puis, un seul occupant. Nous pouvons également dire (en prenant « plusieurs » comme « trois ») que 52 êtres d'aspect étrange (?), beaucoup d'entre eux de configuration humanoïde auraient été associés à des atterrissages de MOC dans les 35 dernières années, en Espagne et au Portugal.

Conclusions : le nombre de cas concernant des entités de petite stature est deux fois plus important que celui de grandes entités. Quant à leur figure et autres détails morphologiques, nous ne voyons aucune conformité générale dans cette série réduite d'événements. Les rapports contiennent habituellement la description de deux êtres ou plus assujettis au phénomène MOC. A ce stade ce sont nos commentaires sur la question, et de pauvres commentaires nous devons l'admettre.

TABLE I
Descriptions rapportées des particularités morphologiques des occupants de MOC — Grandeur exprimée en mètres.

N°	Stature	Tête	Extrémités
01	petite		
02			
03	petite		jambes se terminant en pieds de bouc.
04	0,65	figure vert/jaune et yeux étroits	main froide et brillante.
05			
06	petite		les êtres ressemblaient à des oiseaux verts et semblaient être « fatigués ».
07	comme des enfants	yeux énormes et grosse tête ou casque	
08	très petite ou à genoux	grosse	
09	grande		
10	1,50		comme des pieuvres de grande taille 4 ou 5 pieds, couleur claire et aspect répugnant.
11	grande	grands yeux	minces.
12	1,00 environ		les « formes » consistaient en deux sphères, l'une sur l'autre, celle du bas étant la plus grosse. Elles brillaient sous la lune avec un reflet métallique (argent). Elles se déplaçaient comme un ressort, sautant, se compressant puis se détendant et produisant un sifflement tenu. Pas d'apparence humaine.
13	petite		
14		jaunâtre « aspect terrible »	
15	très grande	beaux « hommes » portant sur le front une petite lumière aux couleurs changeantes	
16	plus petite que normale		apparence humaine.
17	1,80/2,00	figure pâle, cheveux bruns foncés, longueur classique	apparence normale, distinguée. Bras presque collés au corps (épaules tombantes).
18			« silhouettes » comme des humains.
19	très grande	chauve	corps lumineux, de configuration humanoïde.

IV. — Conduite des occupants présumés

Il est important de connaître la conduite des occupants de MOC pour évaluer leur origine probable, réelle ou psychique. Nous avons réfléchi à tous les problèmes qui surgissent en tenant compte seulement d'un groupe de 19 cas, malgré tout nous avons pensé à examiner ces trois types d'actions, qui s'excluent mutuellement :

(1) Exemples dans lesquels les êtres sont signalés se dirigeant vers la source (l'objet) : cas 8, 10, 11, 12 et 15 (5 cas).

(2) Exemples dans lesquels les êtres se tiennent à côté de l'objet sans rien faire de remarquable (simplement dans un but d'observation ?), tournant autour du MOC ou montrant une conduite inintelligible : 1, 2, 5, 6, 9, 13, 14, 16, 17, 18 et 19 (11 cas).

(3) Exemples dans lesquels les êtres essayent d'entrer en contact avec le témoin ou montrent un certain intérêt positif à son égard : cas 3, 4 et 7 (3 cas).

TABLE II

Autres données significatives sur les occupants.

N°	Nombre	Voix	Equipement
01	plusieurs		
02	deux		
03	un	bruit de voix	
04	trois	langage non compris	tenue bleue sombre, avec un couvre-chef plat munie d'une visière devant et des feuilles de métal sur les bras.
05	six		
06	plusieurs		vêtements blancs, brillants.
07	deux		sphère lumineuse à la main.
08	plusieurs		
09	un		
10	deux		chemise à carreaux noirs et bruns et pantalon noir.
11	un		
12	quatre	sifflement doux dû au mouvement	
13	un		vêtements noirs serrés.
14	deux		
15	deux		
16	plusieurs		combinaison sombre, serrée au cou et aux manches.
17	cinq		
18	plusieurs		
19	cinq		

A l'exception de séries de mouvements d'une simplicité extrême (entrant ou sortant de l'objet — courant ou marchant dans sa direction) et d'autres d'un aspect incohérent (pour nous) à l'intérieur ou à l'extérieur de l'objet, nous ne pouvons appréhender une conduite « logique » ou une action déterminée qui soit dirigée dans un but précis ou profitable : nous n'avons pas de rapports, par exemple, décrivant le ramassage d'échantillons, l'établissement de cartes, des études de terrain, etc... manifestant une intelligence originale telle que nous la comprenons. Mais le concept d'une conduite apparemment « idiote » des occupants de MOC n'est pas nouveau.

Notre ami Aimé Michel, érudit français et ufologue, qui en a écrit un bout sur les possibilités de communication avec des êtres étrangers à cette planète, m'a donné son opinion sur les données exposées dans nos Tables. Nous terminerons cette quatrième partie par quelques-uns de ses commentaires :

« ... Il est normal que les manifestations d'une pensée supra, ou non-humaine, échappent à toute rationalisation. Mais c'est très angoissant.

« Leur conduite montre presque toujours des détails sans aucun sens, si ce n'est contradictoires (Table III, 03 et 06). En d'autres termes, nous ne savons jamais si c'est de leur part dans le but de nous égarer, ou si le témoignage humain présente toujours un non-sens par quelque côté (comme le rhinocéros qui attaque les phares d'autos, pensant que ce sont des yeux), ou alors si au moins quelques-uns de ces êtres étaient en réalité inférieurs à l'homme (ce qui n'a rien d'impossible : jusqu'où peut aller une

technologie similaire à celle des insectes ?), ou si, enfin, tout cela n'est qu'une fantasmagorie. Il serait peut-être possible de commencer à comprendre cela un peu mieux, car il y a de nombreuses études similaires aux vôtres dans le monde entier... »

(Aimé Michel à Ballester-Olmos. Extraits d'une lettre personnelle datée du 6 septembre 1972.)

V. — Les machines

Dans la Table IV le lecteur trouvera plusieurs aspects des objets qui auraient été la source des êtres. Nous remarquons une prévalence extraordinaire des formes circulaires (13 circulaires et 1 quadrilatérale). Parmi les circulaires nous avons : 7 objets ronds, 3 ovoïdes et 3 hémisphères. La forme ronde inclut des descriptions telles que « boule », « lentille » et « disque ». Les ovoïdes sont vus avec leur grand axe vertical. Il y a aussi un objet rectangulaire.

Les dimensions des MOC sont des éléments que l'on peut étudier avec rigueur. Il y a des paramètres d'une importance considérable pour le physicien et beaucoup de méthodes statistiques peuvent être appliquées à ces formes dans le but de rechercher les constantes et les lois parmi la masse des rapports. Malheureusement ce n'est pas notre cas. Nous avons seulement cinq observations donnant une dimension, et tout ce que nous pouvons dire est que la relation approximative entre le grand axe (M) et le petit axe (m) des MOC, le rapport moyen qui ressort de notre échantillonnage épars, est grossièrement : $M/m = 1,7$ (la dimension maximum est presque le double de la dimension minimum).

TABLE III

Conduite des occupants de MOC en Espagne.

- 01 Les êtres tournaient autour de l'objet.
- 02 Ils descendent dans une plate-forme sortant de la base de l'objet. Il semble qu'ils bougent. Lorsqu'une des « formes » lève un bras (?) un cercle de lumière bleuâtre éclaire les environs. Puis l'objet décolle et est perdu de vue.
- 03 Il est entré dans une hutte, en plein milieu d'une tempête, s'approchant du feu. Le témoin s'enfuit de terreur, mais il put observer comme une « sphère de feu » en suspension pas très loin.
- 04 Trois petits êtres sortent d'une trappe située au sommet du MOC, viennent près du témoin et lui parlent. Puis l'un d'eux donne une petite tape sur la figure de l'enfant et ils remontent dans l'objet qui part à grande vitesse.
- 05 Les êtres tournaient autour de l'objet. Plus tard il fut observé en vol au-dessus de la région et il disparut.
- 06 Les occupants descendirent de l'objet mais, voyant qu'ils étaient observés, ils réintègrent l'objet qui décolla.
- 07 Ils étaient montés sur le rebord de la fenêtre du témoin et parlaient entre eux.
- 08 Les êtres essaient de grimper le long du talus situé sur la droite de la route et se dirigent vers le talus de gauche où est posé l'objet.
- 09 Un MOC descend et atterrit. Un homme en sort, en fait le tour plusieurs fois et puis le réintègre. L'objet s'envole et disparaît.
- 10 Deux êtres étranges coururent vers l'objet où ils entrent par la base, à quelques mètres du sol.

Nous sommes parfaitement conscients des limitations de ce chiffre, mais nous n'avons pu résister à la tentation de faire quelque chose sur le plan mathématique, bien que nous sachions que cela soit très faible. Nous sommes toujours convaincus que l'analyse scientifique des données sur les MOC fournira toutes sortes de schémas. Peut-être le grand problème aujourd'hui est-il l'établissement de grands catalogues représentatifs (avec des centaines ou des milliers d'observations).

La couleur du phénomène : elle est quelque peu étonnante, tous les témoins assurant que ce qui leur a fait apercevoir l'objet était sa grande puissance lumineuse (vu la nuit, imaginez leur étonnement). L'analyse de nos cas donne ce qui suit : sept, lumière brillante ou puissante ; trois, blanc brillant ou métallique ; trois, coloré en orange et un, fluorescent. Les adjectifs habituellement utilisés pour décrire l'énergie de la lumière sont : « aveuglante », « intense », « terri-

- 11 « Un homme grand » vient près de l'objet, d'une plantation d'oliviers adjacente.
- 12 Les « choses » grimpent rapidement le long de la colline en direction de l'objet, sautant comme des ressorts, et disparaissent à l'intérieur. Il semble qu'elles n'aient pas perçu la présence d'un observateur. L'objet s'envole immédiatement après à grande allure.
- 13 L'être se tenait à côté de l'objet, posé au sol.
- 14 Deux êtres sortent de l'intérieur de l'objet, en mer.
- 15 Deux êtres venaient en marchant sur la route, non loin d'où se trouvait une lumière curieuse (comme un embrasement). Ils croisèrent le témoin qui allait dans la direction opposée.
- 16 Ils sont sortis de l'objet lorsque celui-ci s'est posé.
- 17 On voit dans un « carré lumineux » un être aller et venir de gauche à droite plusieurs fois de suite. Un autre apparaît sur la droite et tous deux gagnent le côté gauche. Puis, trois autres apparaissent sur la droite et les cinq êtres se rassemblent au milieu. Ils ne bougent pas les bras, ils n'inclinent pas leurs corps. Puis ils disparaissent en même temps que la luminosité. La totalité d'un objet en forme de dôme s'éclaire et il part à grande vitesse.
- 18 Les silhouettes humaines « marchent » plusieurs fois dans le cadre d'un rectangle lumineux.
- 19 Les témoins voient cinq êtres à côté d'un objet posé au sol.

ble », etc... Nous en conclurons avec cela en disant que les objets sont par eux-mêmes ou possèdent une source de lumière étincelante qu'ils produisent. Cette capacité et cette caractéristique font du phénomène MOC un sujet demandant une étude attentive et continue.

VI. — En guise d'épilogue

Nous ne courrons pas le risque d'avancer des conclusions. Vous comprendrez aisément que c'est impossible avec si peu de rapports. Mais nous donnons trois points pour récapituler ce que nous disions plus haut :

1. Il n'est pas possible d'appréhender une typologie nette ou un modèle solide concernant la morphologie des occupants. Les descriptions portées sur fiche varient largement.

2. Des conduites incohérentes, non explicites et, peut-être, absurdes. Nous ne sommes pas capables d'y distinguer un acte « intelligent », bien que la thèse d'Aimé Michel puisse nous expliquer pourquoi.

TABLE IV

Le MOC en tant que source d'occupants. Caractéristiques principales. Dimensions en mètres.

N°	Forme	Dimensions	Couleur
01	ronde	« grandes »	« très brillant ».
02	lentille	11 x 5	blanc éblouissant.
03	sphère		« feu ».
04	« œuf »	1,30 x 0,62	brillant, blanc ou gris.
05			« luminosité intense ».
06	disque		« luminosité intense ».
07			« fluorescence aveuglante ».
08	« casserole »	« énormes »	
09	circulaire		
10	hémisphère		« lueur terrible ».
11	ronde	5 x 5 (?)	« métallique », une lumière blanche au sommet et deux vertes aux extrémités.
12	ovoïde	5 x 3	rouge-orange, très brillant.
13	« œuf »		« très lumineux ».
14	rond, bouée		« brillant ».
15			
16			
17	dôme, base disc.	12 x 6 (?)	orange soutenu.
18	rectangulaire	« grand »	
19			

3. Une découverte ancienne : presque tous les MOC ont une symétrie de révolution circulaire. Les plus particulières caractéristiques des objets ne sont pas des détails de structures mais l'énorme quantité de lumière qu'ils émettent.

Nous souhaitons qu'un travail approfondi soit fait dans ce sens par des personnes compétentes, utilisant les catalogues existant et à venir sur le plan mondial.

Valence (Espagne), septembre 1972

N.D.T. — Un tel catalogue est entrepris par le Dr Saunders, aux Etats-Unis. Il doit grouper plus de 70 000 cas.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Jacques-F. Vallée. « A descriptive study of the entities associated with the Type-I sighting » - *Flying Saucer Review*, X, 1, Janvier/Février 1964, 6-12 et 3 - Mai/Juin 1964, 3-5 et 22.
- (2) Gordon Creighton. « The Humanoids in Latin America » - *The Humanoids - Flying Saucer Review Special Issue N° 1*, Oct./Nov. 1966. Version accrue sous forme reliée : Neville Spearman (London, Engl.) 1969, 84-129 et Henry Regnery Co. (Chicago, U.S.A.).
- (3) P.M.H. Edwards. « Speech of the Aliens » - *Flying Saucer Review*, XVI, 1, Janv./Févr. 1970, 11-12 et 14 - Mars/Avril 1970, 23-25.
- (4) Jader U. Pereira. « Les Extra-Terrestres » - *Phénomènes Spatiaux*, VII, 24, Juin 1970, 14-20, 25 - Septembre 1970, 21-28 ; VIII, 27 -

Mars 1971, 25-31, 28 - Juin 1971, 28-33 et 29 - Septembre 1971, 18-29.

(5) Vincente-Juan Ballester-Olmos et Jacques-F. Vallée. « Phénomènes du Type I en Espagne et au Portugal » - *DATA-NET Special Report*, Mars 1971 ; *Flying Saucer Review Special Issue N° 4*, Août 1971, 40-64.

(6) Hayden C. Howes. « The Alien Intruders » (1^{re} partie : « A Survey of UFO Occupant Reports ») - *1971 Midwest UFO Conference Proceedings*, Juin 1971, 23-38.

(7) Geneviève Vanquelef. « Les occupants de MOC et leur comportement » - *Lumières dans la Nuit*, XIV, 115, Décembre 1971, 7-11 et XV, 116, Février 1972, 4-7.

(8) Documents non consultés : Kenneth V. Anderson. « The morphology and physiologie of UFO Occupants ». Cet article a été préparé par le Dr Anderson, consultant de l'APRO, pour être lu au Symposium de l'APRO sur les MOC qui s'est tenu à Tucson (Arizona, U.S.A.) les 22 et 23 novembre 1971, mais il ne put y assister. Nous souhaitons que sa contribution soit incorporée à des travaux, quel que soit le lieu de leur publication.

N. B. : la traduction de cet article a été effectuée par M. Pierre DE LORMONT.

**N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !**

L'APPROCHE D'UN MYSTÈRE

Enquête de M. TYRODE

Venant de trois horizons différents, trois boules lumineuses se rassemblent sur un groupe de cinq enfants pour une danse de signification inconnue.

(Voir couverture première page)

Le vendredi 13 octobre 1972, vers 18:45, Dominique Petite 12 ans, Joël Baud 11 ans, Michel Petite 11 ans, Evelyne Baud 9 ans, et Gabriel Jeannin 9 ans, jouaient sur un tas de gravillon, près d'une carrière ouverte par l'entreprise Lacoste sur les flancs du Mont, à 500 m environ au N du village d'Evillers (Doubs).

L'entreprise avait tiré de sa carrière plus de 5 000 m³ de gravillon qu'elle avait stocké en un énorme tas qui faisait la joie des enfants. Ils montaient au sommet, et se laissaient glisser jusqu'au bas sur des sacs en plastique. C'était un de leur divertissement préféré jusqu'à l'heure de la messe de 19:00.

Le phénomène débute

C'est Joël Baud, 11 ans, qui donna l'alerte.

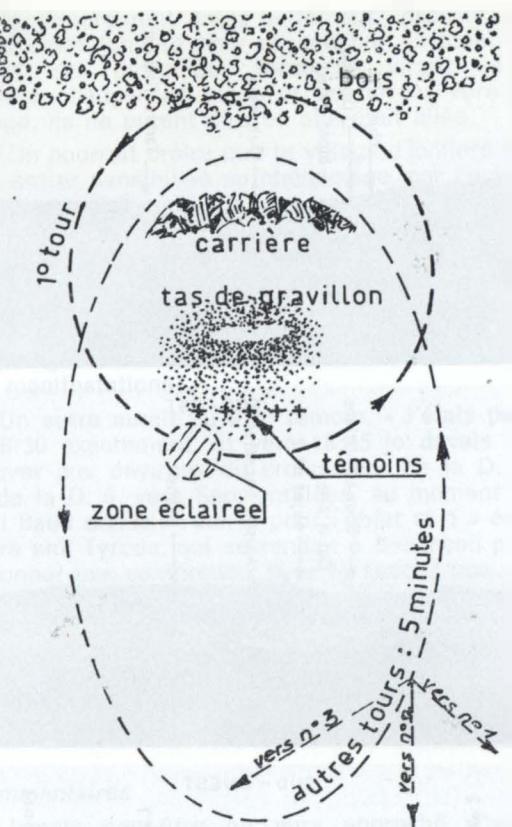
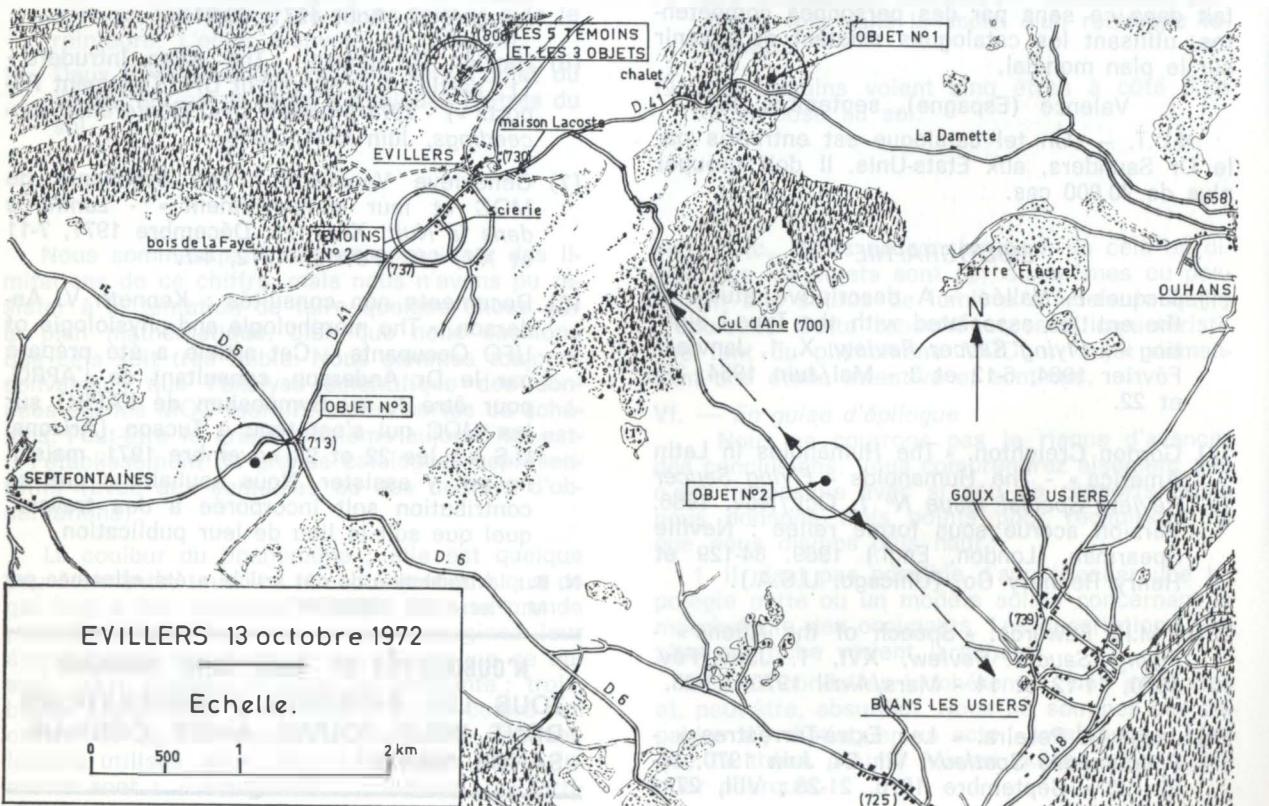
Il descendait le tas lorsqu'il aperçut une lueur vers l'E, et cria aux autres qui étaient encore au sommet : « Une lumière ! » Arrivé au bas, il leur montra en direction d'Ouhans la chose qui l'intriguait, tous regardèrent et la virent.

C'était le premier objet

Ils le situèrent entre le chalet de M. Cotton et la ferme de la Damette (environ 2 km) sur le bois de Cudrette. Tout d'abord, et durant 4 à 5 secondes, l'objet se présenta comme une grosse boule jaunâtre immobile.

Puis elle clignota, ou plutôt...

Elle se mit à varier dans ses couleurs, elle clignota, et cela dura jusqu'à la fin de l'observation.



Le ballet au-dessus des 5 enfants

tout le temps de l'observation. Presque aussitôt son apparition...

Le troisième objet attire les regards

Celui-ci se trouvait vers le S-S-O, en direction approximative de Septfontaines, et paraissait se situer proche du croisement des routes D 41 et D 6 (à 3 km environ des témoins).

Il était d'une teinte plus pâle que le précédent, tirant sur le jaune, mais plus gros. Comme le premier il se tenait immobile. Toutefois... il paraissait réagir au passage des voitures.

En effet, chaque fois qu'une auto approchait il devenait presque blanc, et sa grandeur apparente doublait, ou peu s'en faut. Puis l'objet s'éloignait et revenait lorsque l'auto était passée.

Ce manège curieux persista durant le passage des dix premières voitures puis par la suite on observa un changement de comportement : il ne disparaissait plus, mais se mettait à clignoter jaune et blanc.

Par contre, il faut signaler à cette occasion que lorsqu'une voiture circulait en direction d'Ouhans, au-dessus du bois de Cudrette, le clignotement cessait totalement pour le premier objet.

Quant à l'objet de Bians, qui continuait son va-et-vient, les voitures ne paraissaient pas l'incommoder.

Le temps s'écoulait, l'éclairage public d'Evillers se mit à fonctionner, rien ne changea dans le comportement de nos trois objets. Puis ce fut le tour de celui d'Ouhans, puis des Usiers et dès cet instant le spectacle va se transformer.

Avec l'apparence d'une action concertée, comme une troupe à l'assaut, ils se groupèrent sur le village d'Evillers.

Ce fut celui de Bians qui amorça le mouvement, et les deux autres le rejoignirent aussitôt. Selon ce que les témoins (qui n'étaient qu'à 500 m) purent en juger, ils étaient à peu près au-dessus du village. Là, ils conservèrent leur coloration, sauf l'objet vert d'Ouhans qui devint bleu.

Ils se dirigèrent ensuite vers le tas de gravillon où se tenaient les cinq enfants. Ils leur sont apparus à ce moment comme l'indique le croquis. Les boules réunies éclairèrent la base du monticule de gravillon par un faisceau lumineux, le sommet restant dans l'ombre ainsi que les enfants, d'une lumière d'un blanc laiteux.

Et un curieux ballet commença.

Le faisceau lumineux, ainsi que les trois objets, décrivirent tout d'abord un cercle à peu près parfait, dans le sens direct, éclairant d'abord la base du tas, allant vers le bois dont il éclaira le bord, contournant la carrière qui resta dans l'ombre, revenant par l'autre côté frôler la base du tas, son point de départ.

Ensuite, les objets exécutèrent une série d'ellipses où nos cinq témoins occupaient à peu près le centre : cela durant cinq minutes. A ces moments la lumière montait moins haut qu'au premier mouvement, dépassant de peu la carrière, mais allait bien plus bas en direction du village, sans toutefois atteindre les premières maisons.

Durant ces manœuvres, la lumière du faisceau n'atteignait jamais les enfants, mais plusieurs d'entre eux qui descendirent la pente du tas de gravillon, alors que les objets étaient au-dessus d'eux, remarquèrent qu'ils ressentaient un froid très net aux pieds, alors que la température était douce.

Enfin, les trois objets cessèrent leur manège et...

ils rejoignirent leur emplacement primitif.

Ils reprisent leur couleur primitive. Une chose intriguait les enfants : l'objet de Bians revint sur eux, mais repartit brusquement en arrière « comme tiré par un élastique », dirent-ils.

Revenus à leur emplacement de départ les objets recommencèrent les mêmes mouvements qu'ils avaient au début de l'observation, cela durant trois minutes, et... de nouvelles manifestations furent observées.

Les objets de Bians et d'Ouhans se mirent à clignoter ensemble, comme s'ils étaient synchronisés dans leurs jeux de lumières. Celui de Septfontaines apparut comme un disque blanc, sans rien à l'intérieur.

Ce clignotement dura dix minutes environ, et lui firent suite divers mouvements, changements de couleur (comme une conversation optique) difficile à expliquer avec trois objets en présence. A un certain moment, par exemple, les objets avaient l'aspect représenté par le croquis. Et survint alors...

une nouvelle concentration.

Une nouvelle manœuvre rassembla les trois objets vers Bians, où ils s'accrochèrent selon l'aspect indiqué par le croquis. Ils n'étaient que tangents selon toute apparence, mais cependant, les objets de Bians et d'Ouhans ne semblaient faire qu'un seul corps. Cela dura quelques instants et...

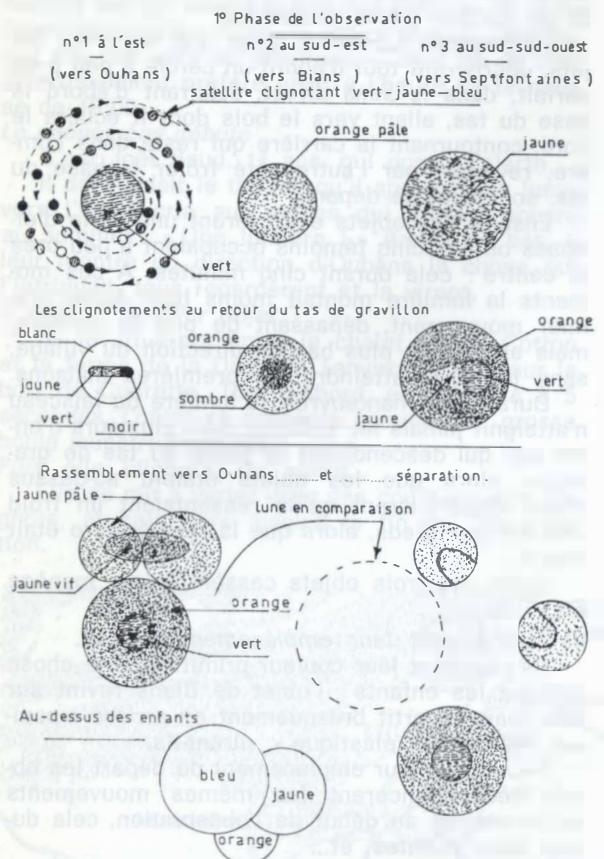
nouvelle séparation.

Ils rejoignirent à nouveau leur emplacement primitif, et à partir de ce moment, ils ne bougèrent absolument plus, et leur lumière devint parfaitement fixe.

Et ce fut la fin de l'observation.

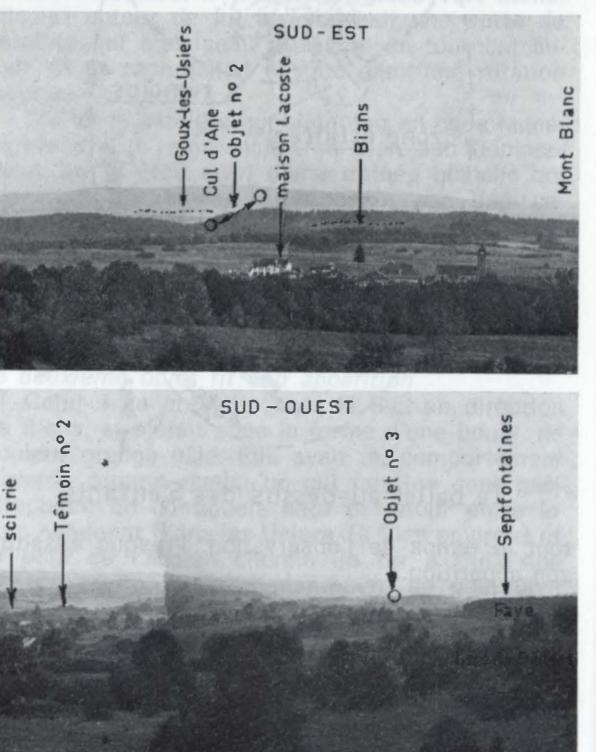
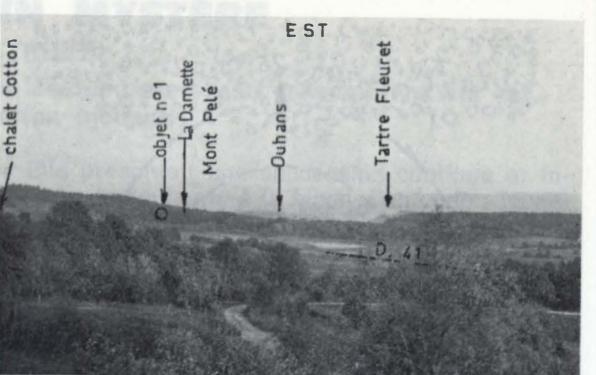
Les objets parurent reculer, comme s'ils s'éloignaient et s'éteignirent. Ils réapparurent de nouveau, tout en continuant à s'éloigner. Plusieurs fois, ils clignotèrent dans les deux couleurs : le blanc et le bleu, et tout disparut, ou du moins les témoins ne virent plus rien. L'heure de la messe était arrivée et les enfants cessèrent leur observation.

EVILLERS 13 OCTOBRE 1972



Lorsque l'objet, accompagné des deux autres, arriva vers eux, il leur a semblé qu'ils s'élevaient, comme s'ils avaient voulu conserver une hauteur constante au sol, même l'augmenter. Ils pouvaient se situer à une cinquantaine de mètres au-dessus des enfants, mais plus bas que les sapins du Mont. Ceux-ci se trouvaient plus en arrière sur le haut de la pente, plus élevés que le tas de gravillon.

La réaction des enfants, lorsqu'ils furent survolés par les objets a été curieuse. Ils eurent peur, et cela se conçoit aisément mais ils restèrent sur place, et cela ne peut se comprendre que dans leur logique. Au début ils avaient envie de s'enfuir, mais cela fut très vite compensé par la curiosité. Qu'allait faire ces choses ? Maintenant elles leur étaient passées sur la tête, et la peur les reprit, mais... ils avaient encore plus peur de s'enfuir que de rester sur place, et ils restèrent.



rent. Ils y demeurèrent jusqu'à leur disparition, et ce ne fut qu'à l'heure de la messe qu'ils se précipitèrent vers le village.

Précisions.

Selon les enfants, les trois objets se trouvaient à très basse altitude, presque au sol.

En se repérant à la hauteur des arbres et des bois avoisinants, les enfants estiment qu'ils stationnaient à la hauteur des arbres, soit environ à dix mètres, selon eux. Toutefois, l'objet n° 2 leur apparut comme descendant en se dirigeant vers eux. En conséquence, lorsqu'il se trouvait éloigné dans la direction de Bians, il est possible qu'il ait stationné à une plus grande hauteur, que l'on peut estimer à 50 m.

Autres témoignages.

La famille Baud, dont la maison est située plus bas en altitude, à l'extrémité du village, aperçut une partie du phénomène. Ils ont pu apporter la confirmation de la présence d'un des objets au moins, celui qui se situait vers Septfontaines, dans leur horizon de vision.

Ils l'aperçurent très nettement, prenant au début cette lumière pour un coucher de lune. Ils furent vite détrongrés lorsqu'ils virent cette lumière changer de place et se diriger vers le village, ils ne purent dire où elle était allée.

(On pourrait croire que le village d'Evillers est tout entier sensibilisé au phénomène, par l'action de notre ami Tyrode. Eh bien non ! cette séquence montre le défaut de curiosité. Ces témoins voient un phénomène insolite, le regardent se déplacer, aller sur le village, et restent passifs... c'est presque incroyable. Ils ne se sont même pas déplacés pour voir la direction qu'il prenait ! Dommage, car ils auraient alors assisté à toutes les manifestations).

Un autre aurait pu être témoin. « J'étais parti à 18:30 exactement, et vers 18:45 je devais me trouver aux environs du croisement de la D. 41 et de la D. 6, vers Septfontaines, au moment où Joël Baud donnait l'alerte pour l'objet n° 1 » écrit notre ami Tyrode, qui se rendait à Besançon pour y donner une conférence, avec le succès que l'on sait. Il n'a pas dit ce qu'il aurait fait s'il avait aperçu l'objet de Septfontaines, pris entre sa curiosité naturelle et son rendez-vous de Besançon ! Il n'a pas eu de chance un autre jour où il couchait à Dôle, la nuit où on y a fait une observation.

Commentaires

Jamais peut-être on aura approché d'aussi près, à ce qu'il faut bien appeler le psychisme du phénomène, et cela est dû sans aucun doute à la présence remarquable de trois objets insolites simultanément.

Déjà à Franois (L.D.L.N. 99) on avait constaté la réaction à la lumière. A Anderlues (Belgique) et en Aveyron (L.D.L.N. 107) un comportement qui préjugeait d'une conduite intelligente.

Ici à Evillers, l'observation va plus loin, non seulement se manifeste une intelligence, mais aussi une sensibilité qui me rappelle quelque chose.

Nous avons une chatte persane qui, après des années de cohabitation, sait parfaitement s'exprimer par des mimiques et des miaulements avec des nuances très variées que nous nous plaisons à observer et à comprendre, et une certaine communication très réelle, que connaissent tous les amis des bêtes, s'est établie entre nous et elle. Dernièrement alors qu'elle était dans le jardin, on est venu remplacer notre cuisinière à gaz usagée. Même emplacement, même volume, même marque, rien de changé dans la disposition et l'apparence, sauf que la porte du four était vitrée, la précédente étant émaillée.

La cuisinière était là, depuis une heure ou deux, lorsque notre chatte, à pas feutrés, se présente à la porte de la cuisine, qui est son domaine particulier. Elle tombe aussitôt en arrêt, inquiète, devant cette cuisinière qu'elle remarque instantanément. Nous étions présents avec ma femme, amusés et émerveillés aussi, devant cette réaction pour un objet immobile, qui en apparence ne troubloit pas l'ordre des choses. Encouragée sans doute par notre présence, elle s'approche prudemment, la flaire à droite et à gauche, va der-

rière, et s'installe plus loin, rassurée, mais un œil sur l'objet.

Cela ressemble étrangement aux réactions des poules au passage des voitures, qui viennent troubler le paysage. On peut certes, arguer que c'est une autre cause qui provoque ces réactions, mais n'est-il pas dit qu'après dix voitures, les réactions se sont modifiées, comme si une habitude avait été prise, comme la reconnaissance que rien n'était à redouter : la même réaction que la chatte, en fait.

Il y a là comme un réflexe animal et la découverte d'une certaine psychisme. Tout le monde sait aussi que d'une façon générale les animaux familiers aiment les enfants, et c'est sur eux aussi que les boules vont se réunir pour un ballet mystérieux, ou bien, pourquoi pas ! pour un jeu innocent, sait-on jamais ?

Cette observation est également importante, parce qu'elle met une nouvelle fois en lumière ce que nous savions déjà. Le phénomène MOC ne se présente pas seulement sous la forme d'objet à l'apparence métallique (que l'on associe à des engins) mais sous la forme disons de plasmaïdes vivants, doués de sensibilité, d'intelligence (mouvements concertés) capables de communiquer entre eux (clignotements simultanés et jeux de lumière).

Il semble bien que l'on doit reconnaître là comme une forme de vie dont la nature nous échappe, mais qui de plus en plus paraît s'imposer.

Si l'apparence métallique des engins suggérait une technologie avancée, (des voyages discutables) ici rien de tout cela, c'est un objet vivant qui s'exprime, par ses palpitations, ses couleurs, ses déplacements, ses comportements, sa sensibilité.

Il est un autre point qu'il faut souligner dans ce rapport, car il est très important, et présent dans de nombreuses observations. C'est leur luminosité qui rend ces « objets » perceptibles. Que celle-ci vienne à disparaître, « l'objet » disparaît aux regards. Cela ne signifie pas que « l'objet » soit absent, car s'il se « rallume » voilà qu'il réapparaît... (c'était vrai également en Aveyron). La pensée s'égare, car comment savoir si un objet est présent s'il est invisible ? On n'ose plus les appeler des objets !

C'est une réalité fantastique que met en évidence cette enquête et qui en dessine les contours. Tout un monde de réflexions assaille notre esprit, qui n'a pas sa place dans ce commentaire. Si cela était cette rencontre tout à fait fortuite serait assez remarquable pour être signalée, en même temps que la reconnaissance d'une priorité dans « l'invention » de l'hypothèse illustrée par cette enquête.

F. LAGARDE

Entre Vrocourt et Lachapelle-sous-Gerberoy (Oise)

Enquête de MM. LESBROS et STROBE

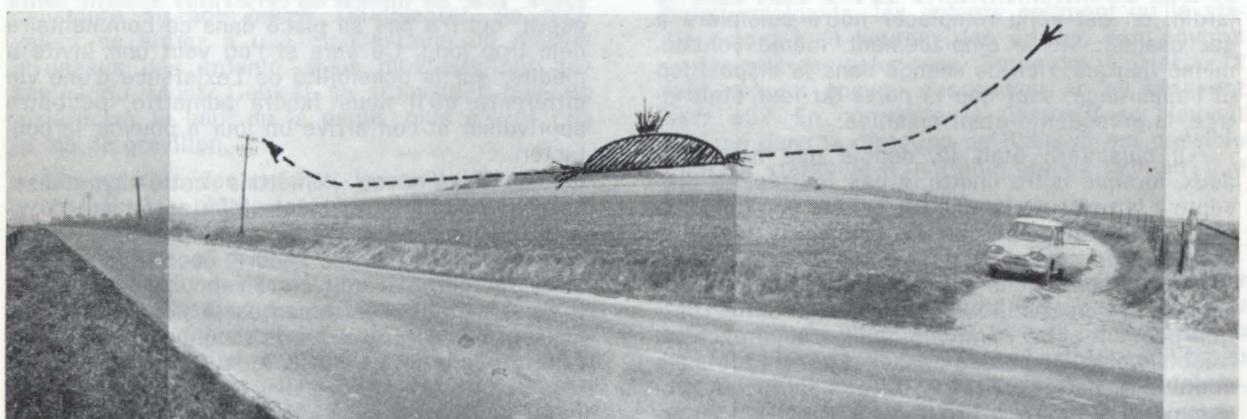
Le lundi 20 mars 1972, Mme Suzanne Picard, professeur d'Espagnol et de Français, revenait seule en voiture d'un conseil de classe qui avait eu lieu à Saint-Leu-la-Forêt où elle exerçait à cette époque. Elle rentrait chez elle à Songeons où elle était domiciliée et où son mari est inspecteur des Contributions.

L'après-midi avait été ensoleillé, le ciel était sans nuage. Il était alors 21:30 environ, il faisait nuit, les étoiles étaient visibles, la lune arrivait presque au premier quartier (premier quartier le 22) ; elle devait être visible puisque son coucher avait lieu ce jour-là à 1:30.

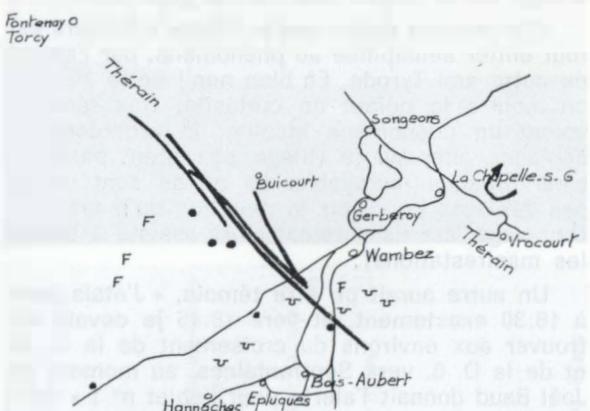
Mme Picard roulait dans sa Renault 4 L entre Guillon et Songeons sur la route départementale N° 133. Elle pensait au conseil de classe auquel elle venait de participer.

Soudain, arrivée en haut d'une côte située à environ 3 km de Songeons, sa vue est attirée à sa droite par un objet volant qu'elle n'identifie pas immédiatement ; mais qui croit-elle va lui couper la route. Alors prise de panique elle accélère. L'engin redresse sa trajectoire qui devient parallèle à celle de la voiture ; Mme Picard pense que sa vitesse était d'environ 100 km/h. L'engin circule alors à la même vitesse. C'est alors qu'elle peut mieux détailler sa forme. Il s'agit d'un dôme ou demi-sphère un peu aplatie en métal argenté muni de 3 feux clignotants semblables à ceux d'une voiture de police. Ils étaient disposés directement sur le corps de l'appareil, un rouge, le second vert et le troisième jaune orangé. L'un était sur le sommet et les deux autres sur les côtés placés aux trois sommets d'un triangle isocèle. Mme Picard ne peut plus préciser la situation respective des trois feux.

Au moment de l'apparition, l'appareil était à la hauteur des arbres qu'elle voyait se détacher sur le fond du ciel. L'engin avait les dimensions d'une voiture, les contours en étaient nets, mais le témoin ne peut décrire sa partie inférieure qui n'était pas éclairée. Il ne peut pas dire non plus si la coque métallique émettait de la lumière ou bien si l'éclairage provenait des feux clignotants.



— 14 —

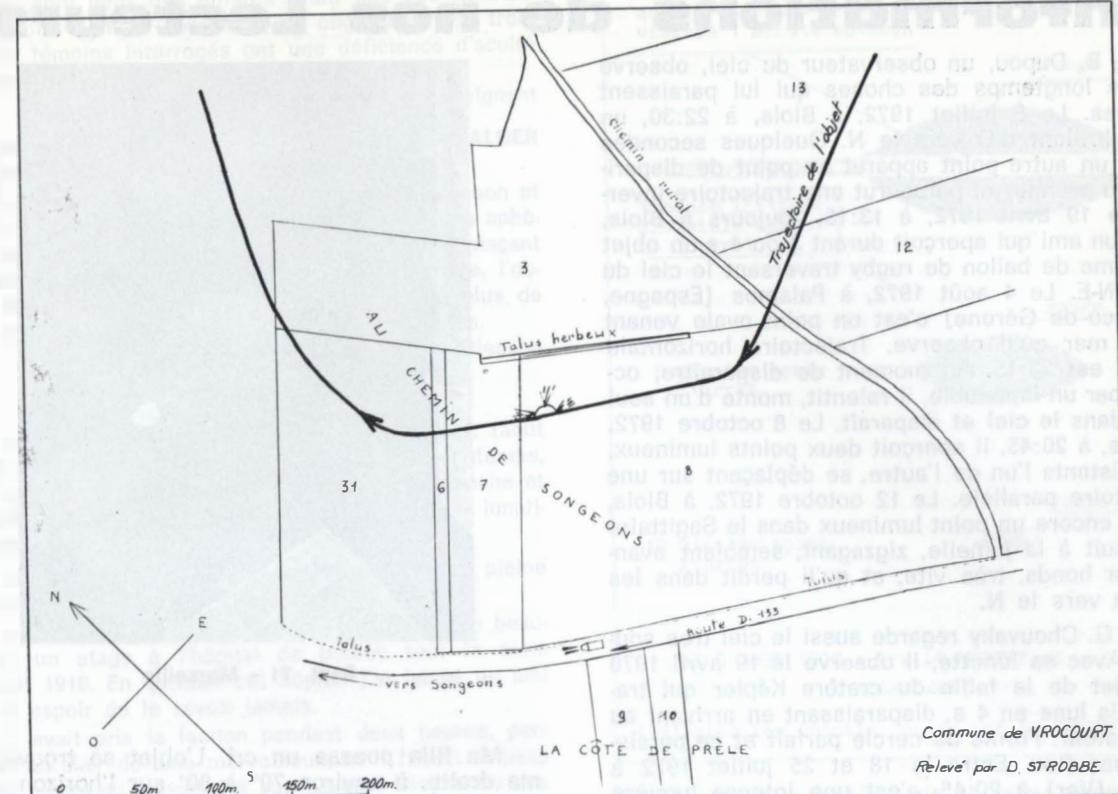


Du début du phénomène à la fin, le poste de radio qui marchait doucement devint inaudible. Il émettait un grésillement continu.

Pendant quelques secondes les deux véhicules circulent sur des trajets parallèles puis le MOC oblique à droite et remonte la pente de la colline et disparaît à une vitesse vertigineuse. Mme Picard l'aperçoit encore quelques instants dans son rétroviseur. Aucun son n'a été perçu par Mme Picard, bien que la vitre disposée à l'opposé de la conductrice ait été ouverte.

Apeurée, elle poursuit sa route jusqu'à son domicile, rentre la voiture précipitamment, rentre à la maison oubliant de fermer la porte du garage. En larmes elle raconte l'aventure à son mari. Celui-ci lui conseille de faire une déclaration à la gendarmerie. Lui-même ira le lendemain faire cette déposition. L'enquête a eu lieu le lendemain. Mme Picard reconnaîtra l'endroit à l'aide du petit bois couronnant la colline. A droite de la route s'élève ce coteau de terre labourée. A mi-hauteur, une haie d'arbres parallèle à la route sépare deux champs labourés.

Aucune trace n'a été relevée sur le sol. L'engin n'avait probablement pas éclairé le sol car Mme Picard n'avait pas vu le labour avant de reconnaître le terrain le lendemain.



Elle précise également que l'engin est resté pendant toute son évolution dans la même position, c'est-à-dire qu'il n'a présenté aucune variation d'inclinaison et que la durée totale de l'observation a duré une minute environ. Mme Picard est une personne digne de foi, âgée de 24 ans, elle a une vue excellente. Etrangère à la région, elle est née à Toulouse, elle ignorait complètement que des MOC ont été aperçus à plusieurs reprises dans le même secteur.

Pendant deux ou trois jours après l'observation, Mme Picard ressentait un picotement semblable à celui que crée l'électricité statique, chaque fois qu'elle touchait la partie métallique du levier de changement de vitesse. La voiture, âgée de 3 ans, a été mise en réparation au garage 7 mois après l'incident, le garagiste constate une corrosion très anormale de toute la carrosserie ; il ne peut l'expliquer.

— Pendant la durée de l'observation, les phares ont fonctionné normalement, de même que le moteur.

— Mme Picard ne porte jamais de montre.

— Il n'y a aucune ligne haute tension dans le secteur.

N.D.L.R. — Dans un exposé non encore publié au moment où je fais ce commentaire, je notaïs avec d'autres groupements analogues celui des observations de la région sur la petite rivière du Thérain. Nous trouvons les observations déjà publiées de Saint-Waats-les-Mélo, Beauvais, entre Vrocourt et Songeons (l'observation de ce jour) Songeons, Fontenay-Torcy, et même Wambez qui n'en est qu'à deux kilomètres et sur un petit affluent. En dehors de Senantes, où les observations peuvent prêter à discussion, et Epluques, à proximité, le 13 mai 1972, il n'y a pas d'autres observations dans cette région. Nous avions déjà noté la présence d'une faille géologique le long du Thérain, M. Lesbros les trace entre Wanbez et Bois-Aubert en direction de Fontenay-Torcy et dans cette direction NO on trouve Forges-les-Eaux.

Ce point singulier du Thérain, mériterait des recherches d'ordre scientifique pour déterminer ce qui le singularise, et des enquêtes dans son voisinage pour rechercher les témoignages qui ne nous sont pas parvenus (qui doivent être de l'ordre d'une soixantaine si l'on s'en tient à des estimations grossières).

F. L.

Informations de nos Lecteurs

M. B. Dupou, un observateur du ciel, observe depuis longtemps des choses qui lui paraissent bizarres. Le 8 juillet 1972, à Blois, à 22:30, un point brillant d'O vers le N. Quelques secondes après un autre point apparut au point de disparition du premier et parcourut une trajectoire inverse. Le 19 avril 1972, à 13:15, toujours à Blois, c'est un ami qui aperçoit durant 3 ou 4 s un objet en forme de ballon de rugby traversant le ciel du S au N-E. Le 4 août 1972, à Palamos (Espagne, province de Gérone) c'est un point ovale venant de la mer qu'il observe. Trajectoire horizontale E-S, il est 23:15. Au moment de disparaître, occulté par un immeuble, il ralentit, monte d'un seul coup dans le ciel et disparaît. Le 8 octobre 1972, à Blois, à 20:45, il aperçoit deux points lumineux, très distants l'un de l'autre, se déplaçant sur une trajectoire parallèle. Le 12 octobre 1972, à Blois, 19:15, encore un point lumineux dans le Sagittaire qu'il suit à la jumelle, zigzagant, semblant avancer par bonds, très vite, et qu'il perdit dans les étoiles vers le N.

M. G. Chouvaky regarde aussi le ciel très souvent. Avec sa lunette, il observe le 19 avril 1970 un objet de la taille du cratère Képler qui traverse la lune en 4 s, disparaissant en arrivant au terminateur. Forme de cercle parfait et ne paraissant pas flou. Entre le 18 et 25 juillet 1972 à Fréjus (Var) à 20:45, c'est une intense lumière blanche qui attire ses regards sous Jupiter. Elle avance vers le N-E, passe sous la planète et disparaît subitement, faisant place à 2 lumières rouges qui avancent sans clignoter sur la même trajectoire. Pensant avoir affaire à des hélicoptères, lui et son ami n'ont pas poursuivi l'observation.

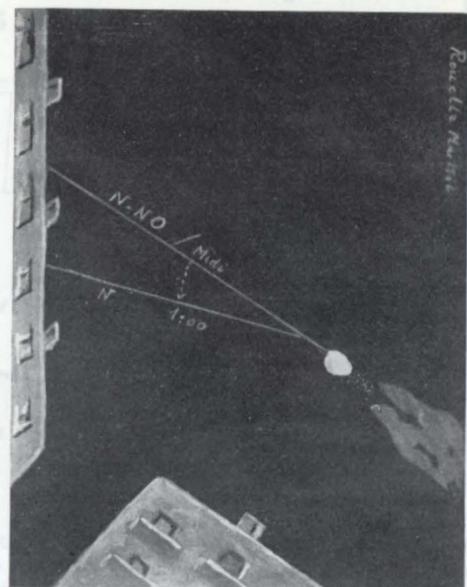
83) VAR LA VALETTE-DU-VAR
19 août 1972 à 20:15.

M. et Mme Baumier prennent le frais sur leur terrasse, devant leur villa, voisine de la mienne. Ils sont tournés vers l'E et regardent machinalement le ciel. Tous deux observent un objet qui, venant de l'O, se dirige vers l'E à très grande vitesse. L'observation n'a duré que quelques s, mais suffisante pour en définir la forme : rond vers l'avant, plus fuselé vers l'arrière, gros comme une demi-lune, couleur très blanche, comparable à celle du soleil derrière un voile de nuage.

Communiqué par M. Césa.

13) BOUCHES-DU-RHONE MARSEILLE
2^e quinzaine de sept. 1971 à 23:45.

Je me trouvais sur le trottoir de l'immeuble de ma fille, face au N-N-O. J'entendis ma fille ouvrir sa fenêtre, et au même moment je vis les immeubles prendre une teinte légèrement jaunâtre et ma voiture R. 8, bleu métallisé, devenait légèrement verte. Levant la tête, je vis apparaître sur ma droite un objet ovoïde, un peu convexe en-dessous et bordé d'une bande rouge carminé. Le dessous de cet objet était jaune-vert. La bande rouge laissait échapper quelques étincelles qui longeaient l'objet en se resserrant vers l'arrière. Une courte traînée de la grandeur de l'objet était suivie d'une vapeur bleutée assez loin derrière.



Sept. 71 - Marseille

Ma fille poussa un cri. L'objet se trouvait à ma droite, à environ 70° à 80° sur l'horizon, suivait une trajectoire N-N-O, quand brutalement il modifia sa trajectoire, se dirigeant plein N et disparut derrière l'immeuble se trouvant devant moi. Il semblait très bas, de 500 à 1.000 m de hauteur, sa grosseur apparente était celle de la pleine lune, sa vitesse comparable à celle d'un avion à réaction. La durée de l'observation a été de 5 s environ et s'est déroulée sans bruit.

Observation de M. Rouelle et de sa fille.

33) GIRONDE PRIGNAC

Fin juillet 1971 entre 21:00 et 22:00.

Trois jeunes garçons et leurs parents ont leur attention attirée par une lueur dans le ciel à l'ESE de leur maison. C'est un objet rond, rouge orangé, de la taille de la lune, pratiquement immobile ou avançant très lentement vers la droite. Les nuages passant à côté de l'objet étaient éclairés de sa lueur. Cyril dira que l'objet a fait un mouvement de gauche à droite et retour à un moment donné. Les mères parleront d'un objet phosphorescent, tous sont d'accord sur la taille, la couleur et une certaine luminosité. Pour deux des garçons, ayant bonne vue, l'objet comportait un point lumineux jaune qui clignotait plus lentement que les clignotants d'une voiture.

Il a été signalé par la presse, ou par la radio, qu'il s'agissait d'un ballon lancé par des jeunes de Mérignac. J'ai personnellement lancé des ballons au centre météo de Biscarrosse en 65 et jamais dans les conditions de cette observation je n'ai vu de ballon faire un aller et retour sur lui-même. De plus la luminosité provenait bien du « ballon » et non du soleil, puisque l'objet éclairait les nuages. Que certains ballons de brume puissent posséder un clignotant reste possible mais le ballon tout entier n'est pas pour autant phosphorescent.

Ce sont deux des enfants ayant une vue normale qui m'ont signalé l'existence du clignotant. Les trois autres témoins interrogés ont une déficience d'acuité visuelle plus ou moins marquée.

Enquête de M. Grenier, enseignant

ALGERIE entre ORAN et ALGER

Mi-octobre 1952 entre 22:00 et 23:00.

Revenant de la foire d'Oran, M. Emilien Blesson et trois de ses amis aperçoivent distinctement une sphère lumineuse blanche au contour précis se déplaçant à faible vitesse direction E-O. Visibilité parfaite, l'objet évoluait à 200 m d'altitude et fut visible plus de dix minutes avant d'être masqué par les arbres.

Recueilli par M. P. Blesson

CLAIR DE LUNE

M. Paillet relève dans le n° 119 de L.D.L.N. (août 1972) l'article de Walter Sullivan : « Il y a longtemps, on croyait que l'exposition (à la lune) à sa blanche et froide lumière pouvait occasionner la folie : « lunatiques » appellait-on ceux qui en souffraient ».

M. Paillet pense que le rayonnement de la pleine lune a des effets sur l'organisme.

« Je suis de la classe 15... et j'ai fait comme beaucoup un stage à l'hôpital de Bolbec tout le mois d'août 1916. En quittant cet hôpital j'ai laissé un ami sans espoir de le revoir jamais.

Il avait pris la fâction pendant deux heures, pendant un clair de lune merveilleux, et il faisait si beau et si chaud qu'il avait ôté son casque. Diagnostic des médecins : « squelette tué, survie possible quinze jours, trois semaines ».

Les rideaux également sont brûlés par la pleine lune ».

C'est la première fois qu'une information de ce genre nous parvient. Si d'autres lecteurs avaient d'autres faits précis à signaler sur les effets du rayonnement lunaire, nous nous ferons un plaisir de les publier.

85) VENDEE VIX

18-19 ou 28 mai 1952 à 21:00.

Me promenant seule, quand tout à coup une boule très lumineuse, verte, surgit au-dessus d'une ligne de collines, culminantes à 270-280 m que je distinguais nettement à 12 ou 13 km, connaissant d'ailleurs par cœur le profil. L'objet bien plus brillant que des phares de voiture, paraissait avoir une grande liberté de manœuvre, une quasi horizontalité, une basse altitude. Le temps que je le localise, il a rebroussé chemin et a disparu derrière le relief.

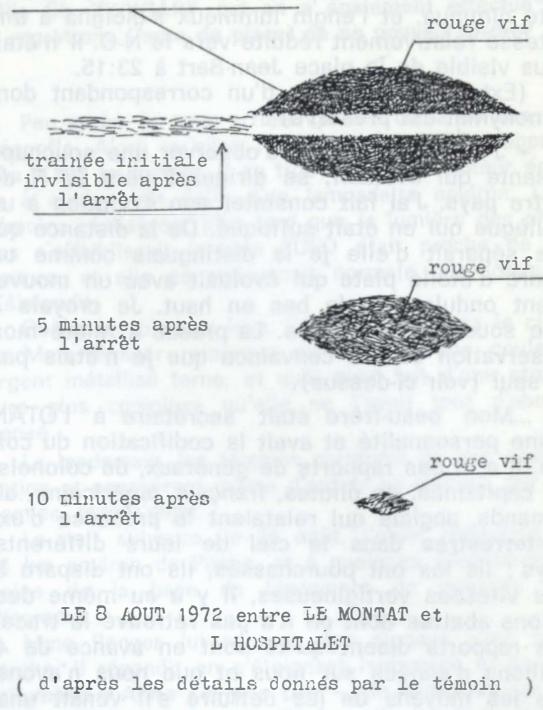
Observation de Mme Chaissac

46) LOT entre LE MONTAT et L'HOSPITALET

Le 8 août 1972 vers 22:00.

Le témoin demande l'anonymat : « Je ne veux pas passer pour un fou... ». Il se trouvait aux abords de sa maison de campagne lorsqu'une lueur à l'E comparable à celle d'un gros météore attira son attention. Il eut tout juste le temps d'apercevoir une courte traînée lumineuse lorsqu'un grand flash se produisit. Aussitôt subsista une forte lueur rouge, semblable au soleil couchant, qui devait rester visible une bonne dizaine de minutes. Durant la première minute, une zone d'un blanc incandescent subsista visible sur le milieu, comme si elle était le prolongement de la traî-

zone d'un blanc incandescent visible 1 minute environ



LE 8 AOUT 1972 entre LE MONTAT et L'HOSPITALET

(d'après les détails donnés par le témoin)

née initiale. L'ensemble était de forme allongée, au bord pas très net. Le témoin insiste sur le fait de l'immobilité, et puis tout cela s'est dissous, au même emplacement, très régulièrement.

(Peut-être effectivement explosion d'un météorite à haute altitude ?)

Communiqué par M. Bonchet

Le 15 mars 1972 à Garges-lès-Gonesse M. Bonchet signale par temps clair à 06:45 l'observation d'un point brillant, plus bas que la lune, plus petit que Vénus. L'observant deux ou trois minutes il ne vit plus rien. Observation difficile à classer, étant donné les risques de confusions multiples.

74) HAUTE-SAVOIE

25 juin 1972 entre 23:00 et 24:00.

Nous observions la lune lorsque nous vimes un point lumineux comme une grosse étoile se déplaçant régulièrement en arc de cercle, passant derrière la pointe d'Andey, et sous Jupiter. Le ciel était très pur, la durée de l'observation a été de 1 à 2 minutes.

Observation de Mme Chappex

Mme Chappex nous signale en outre que des amis ont observé dans la soirée du 3-4 avril, entre 23:00-24:00 une boule lumineuse se déplaçant irrégulièrement dans la plaine de Crémieu avec parfois une « queue » rouge et jaune.

59) NORD

24 mars 1972 vers 22:45.

« La Presse » : une dame a téléphoné à notre bureau de Dunkerque pour nous signaler que, rentrant par le train, son attention fut attirée par un « engin volant et lumineux ». « Cet engin a suivi le train jusqu'à Dunkerque », ajouta notre correspondante. « D'ailleurs vous pouvez l'observer de chez vous, regardez au N-O ».

BONNEVILLE

25 juin 1972 entre 23:00 et 24:00.

Nous observions la lune lorsque nous vimes un point lumineux comme une grosse étoile se déplaçant régulièrement en arc de cercle, passant derrière la pointe d'Andey, et sous Jupiter. Le ciel était très pur, la durée de l'observation a été de 1 à 2 minutes.

Observation de Mme Chappex

DUNKERQUE

24 mars 1972 vers 22:45.

« La Presse » : une dame a téléphoné à notre bureau de Dunkerque pour nous signaler que, rentrant par le train, son attention fut attirée par un « engin volant et lumineux ». « Cet engin a suivi le train jusqu'à Dunkerque », ajouta notre correspondante. « D'ailleurs vous pouvez l'observer de chez vous, regardez au N-O ».

Effectivement, à l'horizon, dans la direction du port, une « chose » très lumineuse se balançait légèrement dans l'espace. Vers 23:00 sa luminosité diminua, et l'engin lumineux s'éloigna à une vitesse relativement réduite vers le N-O. Il n'était plus visible de la place Jean-Bart à 23:15.

(Extrait de la lettre d'un correspondant dont l'anonymat est préservé) :

« J'ai eu le bonheur d'observer une soucoupe volante qui évoluait, se dirigeant vers le N de notre pays. J'ai fait constater son évolution à un collègue qui en était suffoqué. De la distance qui me séparait d'elle je la distinguais comme un genre d'étoile plate qui évoluait avec un mouvement ondulatoire de bas en haut. Je croyais à une soucoupe sans plus. La presse a relaté mon observation et m'a convaincu que je n'étais pas le seul (voir ci-dessus).

...Mon beau-frère était secrétaire à l'OTAN d'une personnalité et avait la codification du coffre. Il a lu des rapports de généraux, de colonels, de capitaines, de pilotes, français, américains, allemands, anglais qui relataient la présence d'extra-terrestres dans le ciel de leurs différents pays ; ils les ont pourchassés, ils ont disparu à des vitesses vertigineuses, il y a eu même des avions abattus dont on n'a pas retrouvé la trace. Les rapports disent qu'ils sont en avance de 4 millions d'années sur nous et que nous n'avons pas les moyens de les détruire s'il venait une guerre interplanétaire ».

72) SARTHE RUAUDIN
en 1963 sans précision.

Alors que nous sortions pour aller faire un petit tour, mes parents et moi remarquions un drôle de truc dans le ciel : il avait la forme d'un chapeau de champignon (de 4 m de diamètre) avec des fils qui pendaient par dessous. Sa luminosité était dense mais n'éblouissait pas.

Le lendemain, dans le jardin, nous avons remarqué des traces : en demi-cercle (fer à cheval) qui semblaient avoir les mêmes dimensions que la chose que nous avions vue.

Je signale également que, peu de temps après, nous avons eu la déception de voir mourir notre chien. J'étais moi-même très grippé.

Observation de M. X... (anonymat demandé).

Le croquis fourni ressemble comme un frère à l'objet de Vins-sur-Caramy.

92) HAUTS-DE-SEINE CLAMART
3 juillet 1972, 8:25.

Le détecteur a sonné longuement durant une ou deux mn. Ma femme n'a rien observé sous des nuages bas et un ciel gris, ni à l'O, ni à l'E.

Communiqué par M. Madureira.

62) PAS-DE-CALAIS BOULOGNE
2 janvier des années 50 ?

Je sortais accompagné d'une dame âgée, lorsqu'en face de nous, au-dessus d'un talus, dans le ciel, nous apercevions un engin orange lumineux, ayant la forme d'une cuvette retournée, assez lumineuse, en direction de Licques. Tout autour de l'engin volait quelque chose comme une bâche de camion mal attachée qui volerait au vent. Petit à petit cette « toile » glissa le long de l'appareil, pour s'en détacher ensuite et prendre la forme de l'engin. Il y avait donc à ce moment deux objets,

et cette multiplication faite ils repartirent à une vitesse incroyable, l'un vers l'E, l'autre vers le N.

Cette observation a été très rapide, quelques secondes ; le même soir deux engins étaient signalés : un dans la région de Lille, un dans la région de Dunkerque.

Observation de M. Barras.

Il serait important que nos lecteurs nous fassent parvenir le résultat de leurs recherches dans les archives de presse. Cette activité paraît être négligée au N de la France et peu de choses est parvenu jusqu'ici. A adresser directement à Mme Gueudelot, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan, qui en fait la répartition aux services intéressés.

77) SEINE-ET-MARNE

26 octobre 1971.

La nuit était tombée lorsque je vis une forme ovale dans le ciel, de couleur orange, très brillante. Je la voyais très nettement s'éloignant lentement vers le loin. L'objet s'arrêta soudain 30 à 40 s et repartit excessivement vite pour disparaître à ma vue.

Observation de M. Boyer.

17) CHARENTE-MARITIME entre BOISSEUIL et DAMPIERRE

octobre-novembre 1971 à 05:30.

M. C... quittait Rochefort avec son neveu et un ami pour se rendre à la chasse. Le ciel était étoilé, pas de vent, il faisait froid et il avait gelé durant la nuit. Peu après Boisseuil et jusqu'à 3 km avant d'arriver à Dampierre (11 km de parcours environ) ils aperçurent dans le ciel, direction S-E, une boule ronde très lumineuse, de couleur bleutée, qui passa ensuite au vert. L'observation aurait duré un quart d'heure.

M. C... m'a dit qu'en 1962, en compagnie de cinq amis, il vait vu à Royan, en plein jour, un objet très brillant ressemblant absolument à un disque que l'on jette en l'air. L'observation a duré 4 ou 5 mn, l'objet se déplaçait à 700 ou 800 km/h, et ils ont été très surpris de le voir stopper brutalement pour le voir disparaître ensuite à une vitesse vertigineuse, supérieure à celle de tout avion connu. Cela s'est passé à 17:00.

Rapporté par M. Debaut pour sa première enquête.

A.D.E.P.S.

I. — UN UFO APERÇU AU LARGE D'OKINAWA

Source : « UPI Hong-Kong » du 23-09-72 + journaux japonais.

Date : 22 septembre 1972, 20:00 (11:00 GMT).

Trois témoins : le capitaine D. Shifflet et deux membres de l'équipage du vol 745-TWA d'Okinawa vers Bangkok.

Observation : un objet se déplaçant à une vitesse fantastique suivant une trajectoire S-S-E, aperçu à 560 km d'Okinawa, l'avion volant à 10.000 mètres d'altitude.

Selon les témoins, il s'agissait bien d'un objet spatial, ressemblant à une balle d'un blanc bleuté brillant, de magnitude égale à plusieurs fois celle de la planète la plus brillante.

Durée : 1 mn.

Remarque : le phénomène a été aperçu par l'équipage du vol 985 du KLM Royal Dutch Airlines.

Nouvelles Internationales (Presse)

Toute cette rubrique est un condensé réalisé par Mlle Ch. ZWYGART, qui en a également effectué la traduction ; nous lui exprimons toute notre gratitude, et regrettons (faute de place) de ne pouvoir insérer ici les multiples documents qu'elle nous a remis.

AUSTRALIE

DARWIN : L'UFO qui ne voulait pas s'en aller

Mme Benger, institutrice à l'école primaire d'Alawa, se rendait à Adelaïde en compagnie de sa cousine, Mme Dorothy Simpson, de sa fille Marissa, 5 ans, de Tilsa-Jane, 19 mois, et du fils de Mme Simpson, Pedro, 5 mois.

« C'était le 27 août, et nous nous trouvions à 112 km environ au S d'Alice Springs, quand j'arrêtais la voiture car j'avais froid. La nuit était claire et il y avait une pleine lune... Et puis j'ai vu une brillante lumière jaune, avec, au sommet et à droite, une lumière verte clignotante, qui se tenait au-dessus des collines à 11 ou 16 km de là ».

Cette lumière variait d'intensité et était animée d'un mouvement irrégulier. Après l'avoir observée pendant 15 à 20 mn, Mme Benger réveilla sa cousine. Elles firent alors des signaux à l'objet avec les phares de la voiture. Il s'approcha et s'arrêta à 800 m environ à droite de la voiture.

« Nous ne cessions de le regarder avec étonnement, dit Mme Benger. Nous n'avions pas peur. Nous étions excitées et nous espérions qu'il allait atterrir ».

Puis il disparut et elles reprirent leur route. Peu après, il réapparut sur leur droite, se plaça à leur gauche et suivit la voiture.

Cette lumière, qui, selon Mme Benger, avait la forme d'un champignon, s'élançait vers l'avant puis s'arrêtait dans le ciel. « Quand elle était immobile, le « champignon » se tenait à la verticale, mais quand elle bougeait il se mettait à l'horizontale, la tête vers l'avant ».

La voiture dépassa ensuite une route où un panneau indiquait : « Meteorite Crater à 13 km ». L'UFO suivit cette route, haut dans le ciel, et disparut.

« Nous souhaitions qu'il revienne, et il réapparut environ 10 mn plus tard pour nous suivre de nouveau. C'était étrange, nous ne voulions pas qu'il nous quitte... ».

II. — UN UFO PHOTOGRAPHIE AU-DESSUS D'OKINAWA

Source : deux journaux japonais du 27-09-72.

Date : 22 septembre 1972, 20:30 environ.

Premier témoignage : une quarantaine d'étudiants dont un, Asanuma Masahiro, âgé de 21 ans, qui a pris deux photos de l'UFO.

Direction : O-E.

Hauteur angulaire : 50°.

Description : ceinture de lumière blanc-jaunâtre.

Durée : 2 mn, disparition dans les nuages.

Sur deux photos réussies (4 tirées), rien de bien précis.

Autres témoignages : de différents points d'Okinawa.

Description : semblable à une étoile laissant une traînée derrière elle, mais le mouvement est lent.

D'autres photos ont été prises.

Direction : pour certains, N-S.

Peu après, le pneu arrière gauche de la voiture se dégonfla. Alors qu'elles l'examinaient, l'UFO s'approcha à 800 m environ. Il se trouvait à une hauteur égale à quatre fois celle d'un lampadaire environ. Les témoins réalisèrent plus tard que la lumière des phares s'affaiblissait lorsque l'UFO était proche de la voiture, et elle ne redevenait normale que lorsqu'il s'éloignait.

Quand le soleil se leva, l'objet monta dans le ciel, et Mme Benger remarqua qu'il était d'une couleur argent métallisé terne, et qu'il était fait d'une structure plus complexe qu'elle ne l'avait tout d'abord pensé.

Le lendemain, les témoins parlèrent de leur observation et essayèrent même d'entrer en contact, par la pensée, avec l'objet.

La nuit suivante, le 28 août, l'objet réapparut à 64 km environ de Pimba, et à quelques kilomètres à peine de la base de lancement de missiles de Woomera.

Mme Benger lui adressa des signaux avec une torche. Il répondit en s'éteignant lentement et en se rallumant. « Alors j'ai pris peur », dit Mme Benger.

Seize kilomètres après Pimba, elle le vit à droite de sa voiture. Il émettait une lumière verte iridescente qui formait un cercle parfait et très distinct.

Peu après, la voiture passa devant une route qui se trouvait du côté gauche de la route d'Adelaide, et sur cette route Mme Benger vit quelque chose, qui se tenait à 90 m de là environ. La route faisait à peu près 10 m de large, et l'objet l'occupait entièrement à l'exception de 30 cm de chaque côté approximativement. C'était fondamentalement le même objet que celui aperçu dans le ciel, mais non éclairé. Il était aussi haut qu'une maison et fait de deux matériaux : l'un était d'un argent terne, l'autre d'un noir terne également. Il semblait reposer sur un certain nombre de pieds.

Mme Benger fut terrifiée et se mit à pleurer. Elle tremblait. Puis elle vit l'objet à nouveau dans le ciel mais se força à ne pas le regarder.

Elle fit de nombreux enregistrements de son aventure, et elle fut interrogée par de nombreuses personnes (officiels, savants, ufologues...) qui lui dirent tous qu'il s'agissait là d'un UFO.

NOTA. — Mme Benger apprit plus tard que les frères Leyland s'étaient rendus à l'emplacement du « Meteorite Crater » qui fait environ 4,800 km de large et de 60 à 91 m de profondeur, et avaient découvert des dessins aborigènes représentant un certain type de cosmonautes.

(« Neru », 21 septembre 1972)

Observation d'un UFO à Burnie (Tasmanie)

Une enquête est menée sur l'observation faite hier d'un énorme UFO et d'une demi douzaine de plus petits, à l'E de New Norfolk, par le docteur Duncan Anderson, de Derwent Terrace.

Le docteur Anderson vit l'objet par la fenêtre de sa chambre, vers 2:00 du matin. Il réveilla sa femme après 10 mn d'observation environ. Le phénomène aérien dura environ pendant 1 heure.

(« Advocate », 22 décembre 1972)

AUSTRALIE

MELBOURNE Un mystérieux objet volant dans le ciel de Gippsland

Un étrange objet brillamment coloré, dans le ciel de Gippsland, terrifie les animaux et effraie la population locale.

L'objet, de couleur bleue et argentée et bordé de rouge, a été aperçu plusieurs fois dans la semaine. Il ne fait aucun bruit et change de forme, disent les habitants. Il plane pendant un instant puis bondit au loin à une vitesse effrayante en provoquant des effets tout aussi effrayants. Les animaux sont terrifiés.

Un policier de Traralgon, Ron Tanian, dit qu'il vit l'objet comme une balle d'argent dans le ciel, hier matin. Un autre policier, Neil Davey, déclara que l'objet changea du bleu et rouge à l'argenté et prit une forme circulaire avant de s'éloigner lorsque l'aube pointa.

Il fut aperçu pour la première fois par John Dixon, 23 ans, alors qu'il se rendait à son travail à vélo. Dixon déclara qu'il se trouvait dans un nuage d'un bleu brillant de la taille d'un hôtel, 200 pieds seulement au-dessus du sol (60 m environ), lundi matin à 4:45. Il retourna à Traralgon et avec deux autres personnes (dont un policier) il put voir la « chose » monter dans le ciel, à l'E. Lorsque le jour parut, la lumière bleue se retira et il ne subsista qu'un cercle fluorescent argenté.

(« Age », 14 septembre 1972)

AUSTRALIE

MELBOURNE « Cela dépassait la vitesse que peut atteindre tout appareil d'aviation »

C'était un objet très rapide, de couleur claire, frangé de pourpre, qui jetait une lueur brillante. Il n'y avait ni son ni vibration. L'objet se trouvait entre 500 et 1 000 pieds (entre 150 et 300 m environ).

Le photographe Ray Jamieson conduisait le long de Pascoe Vale Road, Broadmeadows North, lorsque « soudain le ciel devint tout blanc ». Ce fut alors qu'il aperçut l'objet.

« A un moment il effectua cinq à sept spirales en moins de trois secondes, juste comme une pièce de monnaie qui roulerait. »

Jamieson arrêta sa voiture, sortit et prit des photos. Puis il décida de suivre l'objet qui semblait se diriger vers Tullamarine. Il le perdit soudain derrière les collines. Il l'avait observé pendant 15 à 20 minutes.

Les photos prises par Jamieson déconcertent tous les experts et aucune explication logique n'a pu être donnée, ni par l'Armée de l'Air, ni par le Bureau de Météorologie, ni par l'Aviation Civile.

(« Age », 21 septembre 1972)



MELBOURNE

NOUVELLE-ZELANDE

AUCKLAND :

Des coups de feu ont-ils fait fuir un UFO ?

Johannesburg, dimanche. — Ce sont des coups de feu qui ont accueilli un UFO planant près de la ferme de Bernardus Smit, le 26 juin vers 08:00 du matin. A l'arrivée de la police, Smit et ses ouvriers tentèrent de déloger l'UFO qui stationnait dans les fourrés.

« Il semblait luire d'une lueur rouge à travers les fourrés, et pendant que je l'observais il passa du rouge brillant au vert foncé puis à un jaune blanchâtre ».

A leur approche, l'objet se faufila parmi les arbres.

« A l'extrémité droite de l'objet, de forme ovale, il y avait une protubérance ressemblant à une étoile, qui paraissait grossir en même temps que la lumière blanche devenait plus intense ».

Smit et les policiers tirèrent sur l'objet qui se tenait à 8 yards d'eux (7 m environ). Quinze coups de fusil, approximativement, furent tirés alors que l'objet resta en l'air, en plein soleil, pendant plus de 4 heures.

Smit dit que l'objet faisait environ 1 yard de large (90 cm à peu près) et 2 yards de long (1,80 m environ). Il s'éloigna en écrasant les fourrés sur son passage.

L'attitude de Smit et des policiers fut diversement commentée et parfois vivement critiquée.

(« Auckland Star », 18 septembre 1972)

CANADA

BEAUSEJOUR :

Des visiteurs sont suivis par un UFO sur la route de Lydiatt

Les Mc Farlands — l'inspecteur William Mc Farland de la police montée canadienne, sa femme Thea et leurs trois enfants : Bob, 13 ans, Tim, 12 ans, et Catherine, 7 ans — se rendaient chez la mère de Thea, Mme A. Reimann.

Durant le temps qu'il leur fallut pour descendre la Nationale 203, un objet d'une luminosité éblouissante s'approcha, venant de l'E, à une altitude de 30 pieds environ (9 m environ). Il fit un cercle au-dessus de la voiture des Mc Farlands et entreprit de les suivre pour une période de 20 à 25 minutes.

L'objet oblong, d'une vive luminosité, parut être de la taille et de la forme d'une table de salle à manger, de 4 à 5 pieds de long (de 1,20 m à 1,50 m environ) et de 1 pied environ (0,30 m) de haut.

L'inspecteur accéléra puis ralentit plusieurs fois. L'objet maintint sa position au-dessus du toit de la voiture. L'inspecteur arrêta sa voiture au carrefour de la 302 et de la route-frontière entre Springfield et Brokenhead et éteignit les phares pour voir s'il ne s'agissait pas d'une réflexion inhabituelle de ces phares. L'objet ne disparut pas. Au contraire il planait au-dessus d'eux.

Lorsqu'ils arrivèrent chez Mme Reimann, ils virent l'objet qui les attendait en planant au-dessus de la maison. Il semblait se balancer légèrement alors qu'il effectuait un mouvement de rotation. C'était un halo de lumière douce et d'un blanc brillant mais apparemment solide. Aucun détail n'était visible.

Après qu'ils l'eussent observé pendant bien cinq minutes, les témoins le virent s'éloigner vers l'O avec son mouvement de rotation, et le perdirent de vue derrière les arbres.

Une semblable aventure arriva à M. John Kryschuk, de Brokenhead, le 3 avril 1968, et il en fut choqué pendant plusieurs jours. L'UFO faisait 40 pieds

(12 m environ) et émettait une sorte de bourdonnement, tout en suivant son camion à 400 pieds d'altitude (120 m environ); il éclairait suffisamment la route pour que les phares soient inutiles.

Le 30 août 1968, à 22:15, trois jeunes gens de 17 ans, Ken Bilkoski, Keith Lafreniere et Les Englot, aperçurent un objet en forme de disque de 100 pieds de diamètre environ (30 m environ), portant quatre à six dômes ; une lumière rouge et blanche avec des éclairs bleus était également visible. Les garçons furent terrorisés lorsque l'objet se dirigea droit sur eux, au point que l'un d'eux s'enfuit.

(« Beausejour Beaver », 19 septembre 1972)

Deux UFOs observés dans la région de Sudbury

Trois jeunes garçons déclarèrent avoir vu, samedi à 21:55, un objet sans forme définie traverser l'horizon. Ils dirent que l'objet émettait un bourdonnement et était aussi gros que deux ou trois maisons. Il y avait une grosse lumière au milieu et deux plus petites aux extrémités.

La deuxième observation fut faite par Robert Hayes, 13 ans, et sept autres personnes. Ils virent un objet ayant la forme de la lune qui tourna dans le ciel pendant plus d'une heure avant de partir. Il avait un dôme vert et des lumières vertes et rouges. L'observation eut lieu à 20:00.

(« Sudbury Star », 25 septembre 1972)

Trois jeunes filles d'Elliot Lake aperçoivent un UFO

Cindy Stewart et sa sœur Heather, en compagnie de leur amie Marilyn Coulis, 16 ans, rentraient chez elles vers 24:00, le 17 juillet. Alors qu'elles approchaient d'Elliot Lake High School, elles entendirent un fort bourdonnement accompagné de bips intermittents provenant de l'espace situé au-dessus de l'école.

« Il y avait une énorme balle rouge, dit Heather, 17 ans, à peu près de la taille de la pleine lune. Le bourdonnement diminua d'intensité, comme le ronflement des pales d'un hélicoptère. La boule diminua de grosseur jusqu'à devenir un petit point, juste devant nous, bien qu'elle ne semblât pas s'éloigner de nous. »

« Elle est descendue derrière une colline et quelques arbres, et c'est tout ce que nous avons vu. Nous avons eu trop peur d'aller voir », dit Marilyn.

Les jeunes filles déclarèrent qu'elles virent l'UFO pendant plus de 20 minutes avant qu'il ne disparaîsse. Elles affirmèrent également qu'elles entendirent aussi ce qui ressemblait à des voix amplifiées venant de quelque part derrière l'école.

Mme Lorna Beggs et sa fille, 13 ans, furent témoins de la dernière partie de l'incident pendant environ cinq minutes, mais n'entendirent aucun son à cause de la circulation.

(« Espanola Standard », 26 juillet 1972)

U.S.A.

L'UFO d'Ellenboro (Forest City - Caroline du Nord)

Lundi matin vers 10:15, Billy Gowan, étudiant de première année à East High, était en train de téléphoner, quand tout à coup sa radio commença à émettre un drôle de bruit aigu.

« Je regardai par la fenêtre de la cuisine et je vis cette chose, en l'air. Elle était légèrement inclinée et descendait vers le sol. Elle plana un instant en faisant

voler la neige, et je la vis atterrir. C'était une « chose » vraiment bizarre, de couleur rouge et or, avec une sorte d'orangé... peut-être des flammes... »

L'objet mesurait environ 30 cm de haut et 10 ou 12 cm de diamètre ; en fait, il n'était pas rond mais plutôt carré. Gowan ne put s'en approcher à moins de 15 m environ. Il prit une photo de l'objet posé au sol, mais celui-ci décolla quand il commença à s'en approcher encore. Il s'éleva verticalement sur 15 m environ, puis il y eut une détonation semblable à celle d'un fusil et il s'élança au loin à toute vitesse.

A l'endroit où il avait atterri, se trouvait un trou de 7 cm de large environ, qui laissait à découvert le sol en-dessous. Tout autour, la neige était parsemée de petites parcelles noires. Gowan photographia le trou et ramassa des échantillons d'une substance verdâtre et nauséabonde qui y reposait. Il déclara que l'objet lui parut être contrôlé.

(« The Flashing Quill », 10 janvier 1973)

Un UFO aperçu par des habitants de Metter

Mardi dernier, vers 09:00, un couple habitant près de Metter aperçut un objet argenté planant au-dessus d'un bois, à 800 m environ de leur maison. Ils pensèrent qu'il s'agissait d'un nouveau type d'hélicoptère, mais cet objet était silencieux. Il descendit à une moindre altitude et décrivit des cercles au-dessus du même endroit. Il resta là pendant 30 minutes environ. Puis soudain son sommet rougeoya alors qu'il démarrait à grande vitesse et disparaissait brusquement.

Quand la femme montra à sa mère, âgée de 80 ans, les onze photos qu'elle et son mari avaient prises de l'objet, la vieille dame déclara qu'elle avait vu un objet semblable la nuit précédente. Cependant, il était entouré d'un anneau de lumières.

(« News Savannah », 19 décembre 1972)

Un UFO brillamment éclairé est aperçu à Santa Ana (Californie)

Le 2 janvier au soir, un objet brillamment éclairé et effectuant des manœuvres fut aperçu par huit personnes au moins, depuis quatre endroits différents de Santa Ana. Les descriptions des témoins différaient selon l'endroit où ils se trouvaient.

Vers 18:35, une ménagère aperçut un objet ressemblant à un météore qui filait à travers le ciel. Brusquement il se laissa tomber à la verticale et vint planer à une altitude de 60 à 120 m au-dessus des câbles téléphoniques, dans le voisinage de Flower Street Park. Il était de forme elliptique, d'une couleur gris-argent métallique, et il faisait penser à deux soucoupes collées bord à bord. Une large bande de lumière ambrée brillante l'encerclait en son milieu, et il tournait sur lui-même comme une toupie. A son sommet il y avait un dôme, et alors qu'il basculait à un certain angle, le témoin aperçut, sur la partie inférieure, ce qui semblait être une porte. Cette « porte » était entourée de lumières clignotantes alternativement rouges et vertes. Du dôme se dressaient deux « antennes », soulignées par les mêmes lumières clignotantes rouges et vertes. Les lumières du haut et du bas clignotaient ensemble. Lorsque, après 7 secondes environ, l'objet démarra vers le S-O « à une vitesse terrifiante », le témoin entendit un bruit pareil au bourdonnement d'un générateur électrique.

Dix ou quinze minutes plus tôt, la fille du témoin, 12 ans, ainsi que sa cousine, 10 ans, virent l'objet non loin de là, alors qu'il planait au-dessus d'un arbre, à quelques centaines de pieds du sol. Elles le virent s'incliner et tourner sur lui-même. Sa forme était elliptique, sa couleur grisâtre, mais la disposition des lumières était différente. Sur le bord couraient trois bandes distinctes de couleur brillante : rouge au-dessus, verte au milieu, et jaune-or terne en-dessous. Du dôme se dressaient deux antennes et une porte rectangulaire se dessinait sur la face ventrale, mais ni les antennes ni la porte n'étaient soulignées de lumières. Tant que l'objet plana, les bandes de lumière parurent tourner plus lentement que l'objet lui-même, comme si elles n'étaient pas reliées au corps de l'objet.

Un troisième groupe de témoins aperçut l'objet à 1,500 km environ au S des autres lieux d'observation. Ils se trouvaient dans une voiture qui roulait lentement, et virent l'objet planer au-dessus d'une maison proche située dans une rue sombre. Le corps de l'objet était indistinct mais présentait quatre panneaux brillants, de couleurs différentes : rouge, vert, jaune et bleu. Ces panneaux n'étaient animés d'aucun mouvement de rotation. Deux rangées de lumières étaient visibles au-dessus et au-dessous, la rangée supérieure étant plus longue que la rangée inférieure. Cependant, ni antennes ni porte ne furent aperçues par les témoins, une femme de Santa Ana accompagnée de ses trois enfants.

Une autre femme aperçut l'objet vers 18:30, et déclara avoir vu le même objet une fois déjà auparavant.

(« Register », 25 janvier 1973)

Un jeune homme affirme qu'une « soucoupe » a atterri sur la route nationale 18 à Gaffney

(Caroline du Sud)

Un jeune homme du comté de Cherokee raconta qu'il roulait vers le S, sur la Nationale 18, à 20 km environ au sud de Gaffney. Cela se passait le vendredi 19 janvier vers 11:25. Soudain, son attention fut attirée par un certain nombre de lumières de couleurs variées qui clignotaient droit devant lui. Pensant qu'il y avait eu un accident, le jeune homme ralentit. Cependant, lorsqu'il arriva plus près des lieux mêmes, il fut interloqué de voir que les lumières provenaient d'un objet en forme de soucoupe et surmonté d'un dôme qui était posé au milieu de la route, et était entouré d'une douzaine d'hommes. Effrayé, le jeune homme s'engagea sur une route secondaire et s'enfuit.

Il déclara que l'objet était posé sur trois pieds ou bâquilles et occupait environ les 3/4 de la route. Il brillait d'un jaune foncé semblable à la lueur d'une ampoule. Une volée de marches ou une échelle descendait de la base de l'objet. Une douzaine d'hommes entourait l'objet et chacun d'eux portait un vêtement ressemblant à une salopette blanche avec de nombreux boutons, des boucles et des ceintures. Ils étaient de taille moyenne et la couleur de leur visage était celle des Caucasiens ; leurs cheveux paraissaient noirs. Leurs mains semblaient recouvertes de

gants blancs. Le témoin ne se rappela pas avoir observé leurs pieds. Ces hommes demeuraient immobiles près de l'objet. Ceux qui ne faisaient pas face au témoin tournèrent lentement la tête vers la voiture qui approchait, mais ne lui portèrent aucun intérêt particulier. Un fait inhabituel, que le témoin hésita à mentionner, est à signaler à leur sujet : ils semblaient vaciller, un peu comme un objet semble le faire lorsqu'il apparaît à travers la chaleur émise par un appareil de chauffage. Ainsi que le déclara le jeune homme : « Ils semblaient onduler comme des vers ».

La base de l'objet lui-même était incurvée « comme une assiette », et la partie supérieure, incurvée elle aussi, était surmontée d'un dôme. Ce dôme était la caractéristique la plus proéminente de l'objet à cause de sa taille. La section comprise entre la base de l'objet et la base du dôme était plus étroite. Les lumières clignotantes étaient disposées en une bande située à la base du dôme, sans ordre particulier. Elles étaient de toutes les couleurs : vertes, bleues, rouges et blanches. L'objet ne présentait aucune fenêtre ou ouverture autre que celle d'où descendaient les marches.

Le témoin déclara que sa voiture n'aurait pu passer sous l'objet, et les hommes eux-mêmes auraient dû se baisser pour pouvoir s'y tenir. Il estima son diamètre à 4,50 m environ (la largeur de la route à cet endroit est de 6,50 m environ). Sa hauteur, de la base au sommet, était à peu près équivalente à son diamètre. Il semblait fait d'une matière ressemblant à de la fibre de verre.

Une enquête sur les lieux de l'incident ne révéla aucune preuve physique de l'atterrissement rapporté par le témoin. Cependant, de nombreuses personnes rapportèrent avoir aperçu des UFOs dans la région durant la même semaine et au cours de la même nuit.

(« The Gaffney Ledger », 26 janvier 1973)

Une « soucoupe » harcèle un routier de la ville à Charlotte (Caroline du Nord)

Gerald Summey perd son sang-froid. Depuis trois mois environ il est suivi par un UFO.

C'est un objet ovale qui brille d'une lueur fluorescente. Il est de la taille d'un hélicoptère environ, mais il n'a pas de pales et il ne fait aucun bruit. Une douzaine d'amis de Summey l'ont également aperçu. Il s'éloigne chaque fois que le camion s'approche d'une région habitée ou d'une ville.

A travers des jumelles, l'objet apparaît avec une base sombre et des ouvertures tout autour de cette base. Une fois, l'objet sembla atterrir dans un champ. Au cours d'un autre trajet, avant de voir l'objet, Summey put observer devant lui, toutes les 5 ou 10 minutes, des sortes d'étincelles ou d'étoiles filantes. Une autre fois, le dôme de l'objet sembla s'allumer et s'éteindre. Une autre fois encore, il descendit du ciel à toute vitesse, suivit le camion, et remonta au milieu des nuages.

Tommy Franklin, photographe, et Edith Low, reporter, accompagnèrent Summey et un camarade jusqu'à Harrisburg, la semaine dernière. Ils aperçurent l'objet et le décrivirent comme étant d'un blanc verdâtre brillant, avec une lueur rose près du centre. Franklin réussit à prendre des photos.

(« Charlotte News », 23 janvier 1973)

PRINCETON (New Jersey)

Qui a vu un UFO jeudi matin ?

Mme Lisa Benner, 53 ans, habitant sur la route qui mène de Rocky Hill à Blawenburg, rapporta avoir vu un UFO jeudi matin vers 02:50.

C'était une lumière ronde, énorme et brillante. Elle toucha la pointe des arbres, mais cela ne veut pas dire qu'elle les heurta car le ciel est largement visible derrière eux.

« Elle roula vers moi. Son silence et sa rapidité étaient impressionnantes. C'était une chose étrange et je fus tout d'abord effrayée. Lorsqu'elle fut au-dessus de moi, je vis un chapelet de lumières de couleur framboise qui ne clignotaient pas. J'en comptai trois, mais il y en avait plus. J'entendis un bruit feutré, comme le bruit d'un moteur. L'objet effectua un virage très sec juste au-dessus de moi, vers la droite, et se dirigea vers Rocky Hill. »

(« Town Topics », 7 décembre 1972)

Des UFOs aperçus dans la région de Jeannette (Pennsylvanie)

La nuit dernière, une panne de radar empêcha des douzaines d'avions d'atterrir sur l'aéroport de Greater Pittsburg. La cause de la panne n'a pas été expliquée mais un grand nombre d'UFOs fut observé cette nuit-là dans le ciel.

Une formation de cinq à six objets ronds et brillants plana pendant plus de 10 minutes au-dessus de la région de Jeannette-Irwin avant de se scinder en deux groupes qui se dirigèrent vers Mc Keesport. Des témoins affirmèrent qu'ils planèrent à basse altitude au-dessus des maisons de la région.

D'autres témoins aperçurent des objets en forme de cigares, sans ailes, qui planaient silencieusement au-dessus des voitures dans la région de Derry-Pleasant. Lorsque les autos s'arrêtèrent et que les conducteurs en sortaient, les objets s'éloignaient.

Des habitants des régions d'Apollo et d'Avonmore déclarèrent avoir vu une formation de trois objets couleur ambré planer au-dessus des lieux pendant une demi-heure environ, avant de poursuivre leur route. D'autres observations furent encore rapportées cette nuit-là.

(« The News Dispatch », 26 janvier 1973)

Observation d'un UFO à Chillicothe (Ohio)

Frank Allen, 27 ans, aperçu, dimanche matin à 12:30, un objet planant à 30 m environ au-dessus du campement de caravanes — Carousel Trailer Court — où il habite, au nord de la route U.S. 23.

L'objet faisait de 22 à 30 m de long et 15 m de diamètre environ. Il était de couleur grise avec des lumières clignotantes rouges, jaunes et vertes, et il ne faisait aucun bruit. Il plana pendant 10 secondes environ avant de s'éloigner vers l'O.

(« Chillicothe Gazette », 15 janvier 1973)

ANGLETERRE

Et maintenant... un UFO à Mentmore

L'objet fut aperçu par Andrew Perry, 19 ans, commis d'assurance, alors qu'il rentrait chez lui.

« C'était juste après minuit, et il pleuvait à verse, quand j'ai vu cette forme ronde, de 75 cm de diamètre environ et d'une couleur rouge-orange foncé, qui tombait du ciel. Elle sembla se prendre dans les arbres puis s'en dégager. »

Le jour suivant, Andrew trouva sur le sol, sous les arbres, un tas de métal et de fil brûlé.

« Le tas faisait environ 60 cm de diamètre, et entre 15 et 22 cm de haut. Il formait un nid de fil très fin entouré de lambeaux d'un matériau aussi fin que du papier et ressemblant à de l'aluminium. Ces lambeaux faisaient 5 cm de large environ. »

Pendant plusieurs jours, après avoir tenu en main ce métal, il éprouva une étrange sensation de picotement dans les doigts.

(« Beds et Bucks Observer », 16 janvier 1973)

Succès d'une Détection : 10 février 1973

(Poste 106)

Le récit par le témoin Yves RENARD

Dans la nuit du 9 au 10-2-1973, je rentrais chez moi, il était 02:00. Arrivé dans ma chambre, j'allumais une cigarette, puis le détecteur se mit à sonner. J'ai cru d'abord qu'il était détriqué, car je ne l'avais que depuis une semaine, et il est de fabrication artisanale.

Je m'en suis approché, et j'ai constaté que l'aiguille de la boussole tournait littéralement autour de son axe. Je l'ai débranché, craignant de réveiller mes parents.

Avant de sortir, j'ai pris mon appareil de photo, changeant d'objectif, et j'ai pris mes jumelles dans la pièce voisine. Cela m'a pris de 5 à 6 minutes.

Une fois dehors, je me suis mis à observer le ciel, pas un nuage. J'ai détaillé Orion, les Pléiades... enfin tout ce que je sais reconnaître, mais je n'ai rien vu.

Puis je me suis retourné vers la Grande Ourse. Il devait être entre 02:10 et 02:15. J'ai remarqué

alors un point brillant à côté de l'étoile Polaire, se déplaçant vers la Grande Ourse. Tout en se déplaçant, il grossissait à vue d'œil et montait lentement. Sa course a duré environ 5 minutes. Il a pénétré dans le Chariot et s'est arrêté. Il est resté immobile pendant un bon quart d'heure.

C'est pendant ce temps que j'ai pris trois photos, mais une seule a donné quelque chose. Je pense avoir bougé en prenant les deux autres. Il est difficile de ne pas bouger quand on prend des photos avec un téléobjectif sans pied.

Je l'ai observé à la jumelle, mais le résultat de l'observation n'a pas été meilleur, car le point bougeait beaucoup. Néanmoins, le point lumineux, grossi par les jumelles, semblait irradier beaucoup plus. Je n'ai pu observer de détails, ni de rotation, ni d'autre lumière autre que le blanc brillant.

Après un bon quart d'heure, l'objet s'est à nouveau mis en mouvement. Il a fait deux zig-zags avant de disparaître en l'espace d'une seconde, moins peut-être. Il m'est difficile de dé-

(suite page 24)

Mini station Ufologique : LE DETECTEUR MINOTAL

La recherche et l'amélioration des moyens de détection du phénomène MOC, nous ont conduit peu à peu à envisager des ensembles complexes sensibles aux variations des différentes grandeurs physiques, susceptibles d'intéresser notre étude.

Pousser au maximum la sensibilité d'une seule mesure, dans l'espoir d'élargir la zone de détection, est une première idée qui vient à l'esprit. Elle se révèle pourtant très vite impraticable en l'absence de toute caractéristique spécifique au phénomène. Les grandeurs physiques utilisées jusqu'alors, ne présentent en effet aucun caractère nouveau ni particulier (1) et appartiennent à l'arsenal bien connu de la physique ou de la géophysique : acoustique, optique, magnétométrie, barométrie, gravimétrie, etc. Leurs évolutions restent donc soumises, soit aux phénomènes naturels soit à l'activité industrielle qui engendrent un bruit de fond dont le niveau est extrêmement élevé.

■ ■ ■

SUCCES D'UNE DETECTION

(suite de la page 23)

finir quelle était sa forme, car je croyais l'avoir vu sphérique, alors que la photo montre quelque chose de plus tourmenté. Il était dans la Grande Ourse, beaucoup plus gros que Sirius ou Vénus, d'une grosseur apparente égale environ à une pièce de cinq centimes tenue à bout de bras.

A vrai dire, je ne sais pas ce que j'ai vu ce soir-là, et je suis très étonné de mon observation. Ce ne pouvait être une étoile filante ou un satellite, l'arrêt d'un quart d'heure excluant cette hypothèse. Par ailleurs la luminosité très forte exclut le ballon sonde. Alors...

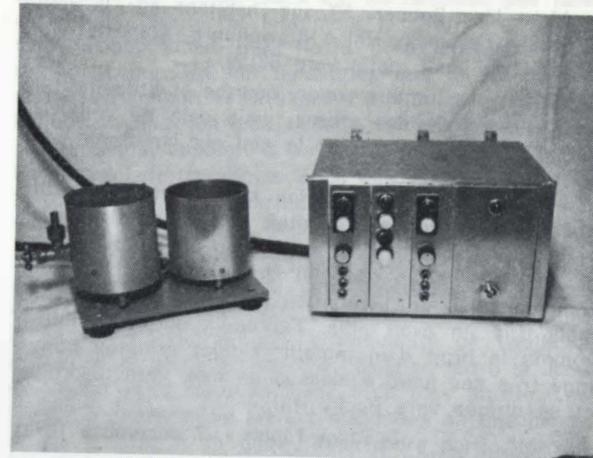
L'appareil utilisé était un Pentacan Reflex chargé d'une pellicule Agapan 400 sensibil. Ouverture 3,5, vitesse 1/50, téléobjectif de 250 mm.

Conseil à ceux qui se trouveraient dans le même cas : ne pas avoir peur de mitrailler, chose que je n'ai pas faite, car je voulais aussi suivre la trajectoire de l'objet. Surtout faire une vue d'ensemble avec la constellation ou les étoiles les plus proches en changeant d'objectif.

Mon détecteur est à cellule photo électrique, avec aiguille de boussole faisant écran. Construit par un ami électronicien.

N.D.L.R. — Tout d'abord une appréciation subjective : celle de la pièce de 5 centimes tenue à bout de bras. Il s'agit d'une erreur commune d'appréciation : le témoin aurait vu l'objet sous un diamètre de 3 fois la lune il s'en serait aperçu, et l'aurait décrit différemment.

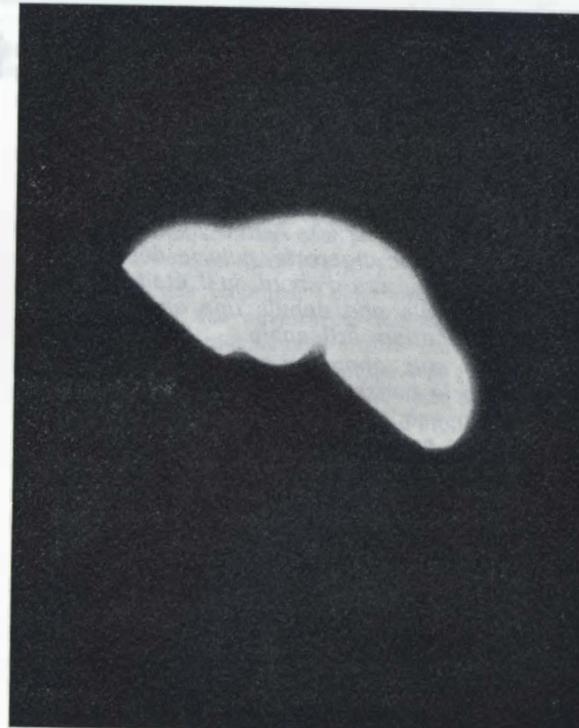
La remarque principale est celle de l'alerte qui a permis cette observation. Il y a indéniablement relation de cause à effet, mais... Cette attente de 5 minutes n'a-t-elle pas permis à l'objet ayant causé l'alerte de disparaître ? Cet objet qui semble éloigné n'est peut-être pas le responsable de



Le détecteur composite MINOTAL.
L'appareil proprement dit comporte 4 parties enfichables. A droite on distingue l'alimentation ; puis les 2 tiroirs amplificateurs et détecteurs au milieu desquels figure le corrélateur. A gauche on remarque les capteurs. Le capteur magnétique utilise un tore à haute perméabilité. L'autre consiste en une membrane dont on mesure le faible déplacement résultant d'une variation brutale de la pression atmosphérique.

l'alerte, à moins qu'il ne soit beaucoup plus près, que ne le laisse supposer la forme du récit.

F. C.



Il importait donc, avec les quelques éléments dont nous disposions, de déterminer puis de mettre en relation deux (ou plusieurs) phénomènes physiques pouvant être, selon une forte probabilité, associés à l'apparition d'un MOC.

Le détecteur composite MINOTAL (2) présenté ici concrétise l'utilisation de cette technique. En effet il détecte puis il compare, ou plus exactement il « corrèle », deux grandeurs physiques différentes, choisies comme étant les plus probablement représentatives du phénomène : *le champ magnétique et le champ de pesanteur*.

La figure 1 donne une idée du principe de l'appareil (3).

Les signaux issus des capteurs A et B, sont individuellement amplifiés puis détectés. Cette détection s'effectue selon deux seuils distincts dont le plus haut A (ou B) équivaut à 5 fois le plus bas a (ou b). La détection isolée d'un seul des seuils hauts (A ou B) agit directement sur le système d'alarme. Par contre, on remarque que les seuils bas passent par une fonction de corrélation et n'agissent de ce fait sur l'alarme que si elles se manifestent simultanément (a et b).

Les capteurs sont uniquement sensibles aux variations des phénomènes physiques intéressés. Ces variations peuvent donc être relativement positives ou négatives. Nous aboutissons donc au circuit logique donné par la figure 2 (avec toutes les combinaisons de polarités possibles).

Pour illustrer par un exemple ce qui vient d'être dit, supposons que le capteur A détecte les variations du champ magnétique local. Le seuil le plus haut (A) pourra être réglé à + ou - 3000 gammes. Une telle perturbation est très importante et représente en moyenne le seuil de déclenchement d'un détecteur à aiguille aimantée (ANTIS 2). Une plus grande sensibilité risque de provoquer des alertes intempestives. Dans notre cas cependant l'appareil détectera une perturbation plus faible, de l'ordre de 600 gammes, mais n'agira sur l'alarme que si le capteur B détecte simultanément une variation de la seconde grandeur impliquée (indice de pesanteur ou perturbation barométrique par exemple).

En réalité on ménage une certaine « largeur » de corrélation chronologique en munissant les différents seuils de détection d'une constante de temps.

Malgré ses avantages, ce type d'appareil reste complexe et cher pour une utilisation en simple détecteur, donnant par tout ou rien un signal d'alerte. Mais les possibilités d'enregistrement analogique (ou digital) en font l'embryon d'une station ufologique de mesure, dont il représente d'ailleurs une version simplifiée. Cette station actuellement en cours de mise au point, groupera 6 ou 7 capteurs différents, dont les informations, après avoir été codées (BCD), seront enregistrées sur bande magnétique lorsque les chaînes de détection, découlant du principe exposé ici, fourniront un signal anormal. Il est prévu d'autre part qu'un système optique et photographique se mette également en fonctionnement.

Le premier exemplaire d'une telle station, conçue pour être réalisable en petite série, sera très

prochainement installé sur le territoire français (4).

René OLLIER

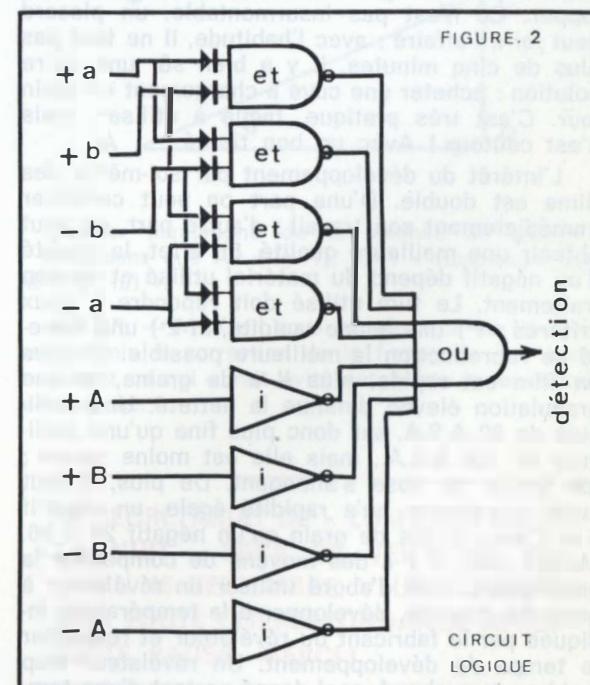
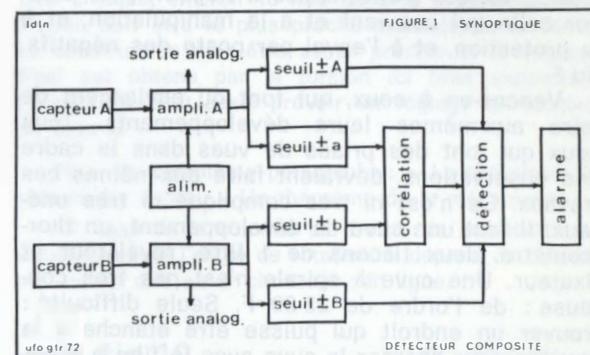
(Groupement Technique de Recherches)

(1) Il n'est pas exclu qu'il n'en soit pas toujours ainsi et la mise en évidence d'effets particuliers constitue également un objectif à atteindre. Voir à ce sujet la note (3).

(2) Le caractère hybride de ce détecteur lui a valu son nom MINOTAL qui vient de MINOTAURE, être fantastique de la mythologie crétoise à la tête de taureau et au corps d'homme, et de TALOS, sorte de robot inventé par Dédales et chargé de détruire les navires.

(3) Au cours de la réalisation de l'appareil, il nous est venu l'idée d'une corrélation directe au niveau du capteur, en imaginant un système qui soit, par sa nature, sensible au deux grandeurs physiques choisies : le champ magnétique et le champ de pesanteur. C'est ainsi qu'il a été proposé dans le numéro 121 de LDN (Décembre 1972), la réalisation d'un nouveau type de détecteur comportant une masse aimantée suspendue à un ressort, combinaison du magnétomètre et du gravimètre simples.

(4) Avec une main-d'œuvre bénévole le coût d'une telle station atteint 4 000 à 5 000 F.



Courrier Résofo

— PHOTO — INFORMATIONS —

Les campagnes nationales d'observation vont reprendre. Celles-ci s'accompagneront de prises de vues, et il nous semble que quelques conseils photo, seront très utiles. Utiles aux membres de RESUFO, utiles aux enquêteurs qui eux aussi prennent des photos.

Il y a deux sortes de photographes L.D.L.N. : ceux qui font eux-mêmes leurs travaux photo, et les autres qui confient ces travaux à un photographe. Pour cette deuxième catégorie, et si le client va toujours chez le même fournisseur, ce qui est courant en province, pas d'hésitation : mettez-le au courant de ce que vous faites, en fonction de ce que vous voulez obtenir. N'oubliez jamais, que vos négatifs finissent dans mon labo... Ayez pitié de moi, merci !

SOYEZ PROPRE. Lorsqu'on me confie un négatif à exploiter, j'ai souvent l'impression d'avoir en main un « papier gras » ! C'est sale et très vilain. Je trouve dessus : traces de doigts, rayures, poussières, trace d'eau, etc. N'importe quoi !

Un négatif ne doit pas être « tripoté » mais manipulé avec précaution. Il existe une assez grande variété d'enveloppes à négatif, pour trouver celle qui convient et à la manipulation, et à la protection, et à l'envoi par poste des négatifs. Vu ?

Venons-en à ceux, qui font ou envisagent de faire eux-mêmes leurs développements. Tous ceux qui font des prises de vues dans le cadre des observations, devraient faire eux-mêmes ces travaux. Ce n'est ni très compliqué ni très onéreux. Il faut une cuve de développement, un thermomètre, deux flacons de 1 litre, révélateur et fixateur. Une cuve à spirale n'est pas très coûteuse : de l'ordre de 25-30 F. Seule difficulté : trouver un endroit qui puisse être étanche à la lumière pour charger la cuve avec le film à développer. Ce n'est pas insurmontable, un placard peut faire l'affaire ; avec l'habitude, il ne faut pas plus de cinq minutes. Il y a bien sûr une autre solution : acheter une cuve à chargement en plein jour. C'est très pratique, facile à utiliser, mais c'est coûteux ! Avec un bon tiercé...

L'intérêt du développement par soi-même des films est double. D'une part on peut contrôler immédiatement son travail ; d'autre part, on peut obtenir une meilleure qualité. En effet, la qualité d'un négatif dépend du matériel utilisé et de son traitement. Le film utilisé doit répondre à deux critères : 1^o une bonne rapidité, et 2^o une netteté de reproduction la meilleure possible. Or plus un film est rapide, plus il a de grains, et une granulation élevée diminue la netteté. Une pellicule de 80 A.S.A. est donc plus fine qu'une pellicule de 100 A.S.A., mais elle est moins rapide ; les temps de pose s'allongent. De plus, il faut aussi considérer qu'a rapidité égale, un négatif 6 x 9 aura moins de grain qu'un négatif 24 x 36. Malgré tout, il y a des moyens de compenser la granulation. Tout d'abord utiliser un révélateur à grain fin. Ensuite, développer à la température indiquée par le fabricant du révélateur et respecter le temps de développement. Un révélateur trop froid ou trop chaud, ceci donné partant d'une tem-

pérature de 18/20°, augmente le grain. De même, une durée de développement ne correspondant pas à celle admise pour 18°. Une durée plus courte ou plus longue du développement modifie aussi le contraste du négatif, ainsi que la température, d'ailleurs. On peut jouer dans certains cas sur ces modifications. Mais pas en ce qui nous concerne. Or, pour les photos RESUFO, l'ouverture et le temps de pose sont donnés en fonction d'une pellicule de 100/125 A.S.A., d'où grain. De plus il faut agrandir fortement et même très fortement dans certains cas ; et l'on retrouve le grain, qui augmente en fonction du rapport d'agrandissement. Ça devient même du pavé !

Si on donne une bobine chez un photographe, elle sera développée dans un révélateur standard (en argot de métier : une soupe populaire), rarement dans un révélateur grain fin. Mais il faut développer à grain fin, d'où l'intérêt de faire soi-même ce travail. Et de le faire bien. Le respect de la température du révélateur est aussi valable pour les autres bains et le lavage final. Toujours le grain ! Le lavage final a beaucoup d'importance, d'autant que l'eau courante est généralement très calcaire, et laisse des traces au séchage. Il y a un remède : avant de mettre le film au séchage, faire un dernier rinçage dans de l'eau de Volvic additionnée d'agent mouillant.

Ces quelques données sont destinées à ceux qui développent eux-mêmes, et pour indiquer à ceux qui pourraient ou devraient le faire, que ce petit travail n'est pas compliqué. D'ailleurs, je suis à votre disposition pour tous conseils. RESUFO est là pour cela. Et il ne faudrait pas non plus que tout ceci restât lettre morte. Bien trop souvent ce genre de collaboration est toujours le fait des mêmes, c'est-à-dire fort peu !

Bien entendu ces conseil s'adressent aussi aux enquêteurs qui, souvent, photographient des lieux d'atterrissements. Si l'on admet que le problème MOC est affaire sérieuse, il faut faire, jusqu'au bout, sérieusement les choses. C'est-à-dire ne pas faire n'importe quoi en amateur. Ce faisant, vous contribuerez aux recherches L.D.L.N. et de ses groupes de travail, nous apportant ainsi, une aide appréciable. Cette recherche est l'affaire de tous.

Pour mémoire, nous vous indiquons ci-après, quelques types de révélateurs grain fin, dans les marques les plus courantes :

KODAK. — Révélateurs MICRONDOL ou D 76. Vendus en poudre.

AGFA. — Révélateur ATOMAL NOUVEAU. Vendu en poudre.

MAY et BAKER. — Révélateur PROMICROL. Vendu en poudre. Très bon révélateur, utilisé par beaucoup de reporters photo.

Fixateurs acides, chez Kodak, Agfa, etc.

Pour les puristes :

Révélateur 10-100-1 000 : Génol : 10 g ; Sulfite de sodium anhydre : 100 g ; Eau : 1 000 cc.

Fixateur acide : Hyposulfite de sodium : 250 g ; Bisulfite de sodium liquide : 25 cc ; Eau : 1 000 cc.

Dissoudre, l'un après l'autre dans l'ordre, les produits.

Le photographe de RESUFO : Michel Mantaux

COURRIER

● Votre revue m'a littéralement ouvert les yeux sur le phénomène OVNI. Son étude quasi scientifique (avec les moyens du bord) est très bien menée et son objectivité fait honneur à vos correspondants et à vous-même. Je suis technicien supérieur électronicien et suis persuadé depuis que je vous lis par l'insolite qui nous cotoie ; c'est presque affolant de constater que le désintéressement de nos dirigeants, scientifiques et militaires du monde entier à l'égard du phénomène OVNI et des milliers de rapports et photographies qu'il représente. Où allons-nous et jusqu'où vont-ils aller ?...

R. MERCIER

● Je suis frappé par la similitude des termes employés par les témoins interrogés par M. Tyrode à Angoulême (L.D.L.N., Mars 1972, N° 1) et par M. Lesbrös à Epluque (L.D.L.N., Mars 1973, N° 123).

« Forme pentagonale — apparence de vitrail, ce qui m'a frappé parce que peu courant dans les années des observations OVNI, trace carrée au sol, observée par Tyrode ; forme carree observée par Mme Mylle ».

Quant aux dates : Angoulême : samedi 13 juin 1970 vers minuit ; Epluques : samedi 13 mai 1972 vers 23:00.

M. BOSC

ERRARE HUMANUM EST...

Par lettre recommandée du 26 avril 1973, M. Fouéré, secrétaire général du GEPA, nous signifiait, avec ordre d'insérer, que l'article paru sous le titre « Etrange rencontre dans le ciel du Pérou » (pages 21 et 22 du N° 124 de LDLN) était un plagiat caractérisé de celui publié il y a cinq ans, en septembre 1968, dans le N° 17 de « Phénomènes Spatiaux », pages 21 à 24.

Bien que la traduction ne soit qu'un digest (il comporte des coupes sombres), notre enquête auprès des responsables a démontré que l'article en question venait bien de « Phénomènes Spatiaux ». Ce papier, qui devait servir de « mémoire », s'est trouvé mélangé à des traductions, tout simplement. M. Dufour n'est pas en cause. Il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais !

Satisfaction est donc donnée à la demande de notre honoré confrère en Ufologie.

Rectificatifs

(N° 123 de Mars 73)

1/ « Courrier Résofo » (page 24, colonne 2) : après la phrase « La surface éclairée variant, on aura l'impression d'un clignotement », il faut lire : « En fin d'existence, trop près de la terre, soumis aux caprices de l'atmosphère, leur trajectoire devient imprévisible. Bien que seuls les observatoires spécialisés puissent tenir les éphémérides (presque) rigoureux des quelques deux mille objets qui gravitent, quelques revues proposent les heures de passage des plus brillants. (4) Notons qu'une quarantaine environ est visible.

De toutes façons un satellite est soumis aux lois de la mécanique céleste. Il doit suivre une trajectoire rectiligne (que la perspective peut légèrement courber). Il ne peut pas avoir de soudains changements de vitesse.

Sur la photo... ».

2/ « DéTECTEUR MAGNETIQUE » (pages 25 à 27) : Page 26, fig. 1 : R n'existe pas, on doit lire A.

Fig. 3 : lire C à la place de P.

Page 26, dernier paragraphe : comprendre que l'axe passant par le N et le S (par les surfaces N et S) devra être horizontal lors du montage.

Page 27, premier paragraphe : à remplacer par le texte joint.

« On doit initialement monter le bloc comme sur la fig. 1, sans le bras supportant l'écran. Une fois

PHOTOS ET DIAPPOSITIVES

Une première série de 20 photographies est disponible ; il s'agit d'illustrations tirées de LDLN compréhensives : objets au sol, objets en vol, traces, portrait de l'occupant des MOC, corrélations MOC-failles géologiques (avec explication pour chacune).

La série de 20 photographies : 17 F Franco (format carte postale). Disponible tout de suite.

La série de 20 diapositives : 28 F Franco (format 24 cm x 36 cm). Disponible fin septembre.

S'adresser au Siège de la revue, comme pour les abonnements.

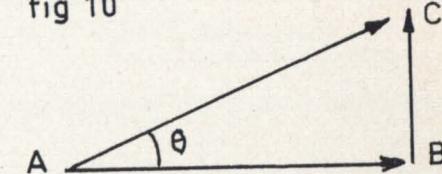
qu'on a déterminé expérimentalement quelle est l'orientation spontanée du bloc, on peut terminer la construction par la mise en place du bras. Ce bras est représenté par une droite sur la fig. 1, mais il peut être courbé. La distance entre la verticale définie par le pivot I et l'axe de révolution du tube G compte pour la sensibilité. L'orientation de la fente est importante : elle est correcte sur la fig. 1 pour un maximum de sensibilité, elle serait moindre pour une autre orientation. La sensibilité maximum du montage n'est pas affectée si le bras qui supporte l'écran est courbé.

La distance de la lampe à la fente n'est pas très critique, environ 10 mm dans le prototype. Mais l'écran doit être le plus proche possible de la fente. La construction doit être assez précise et le réglage final est obtenu par la torsion du bras supportant l'écran. On peut aussi prévoir un réglage en hauteur du tube G ».

Page 27, cinquième paragraphe : « Le théorème de mécanique », lire : « Un théorème de la mécanique... ».

13^e ligne de la colonne de droite : la sensibilité ne dépend pas de l'angle de rotation. Il dépend du deuxième aspect cité au 2^e ci-dessus : 8^e ligne.

fig 10



Dernier paragraphe de la colonne de gauche : « Supposons que AB (fig. 1), lire : « Supposons que AB (fig. 10) ».

N.D.L.R. — M. Klein nous excusera de ne lui avoir pas soumis la correction de la frappe de son texte manuscrit ce qui aurait évité cet errata à son excellent exposé.

LE SECRETARIAT DE « LUMIERES DANS LA NUIT » SERA EN VEILLEUSE DU 1^{er} AU 15 SEPTEMBRE. VUEILLEZ EXPIER TOUTE CORRESPONDANCE APRES CETTE PAUSE. MERCI !

MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES

avec la participation d'Aimé MICHEL et de Jacques VALLÉE
par le Groupement « LUMIERES DANS LA NUIT »
(ouvrage présenté par F. LAGARDE)

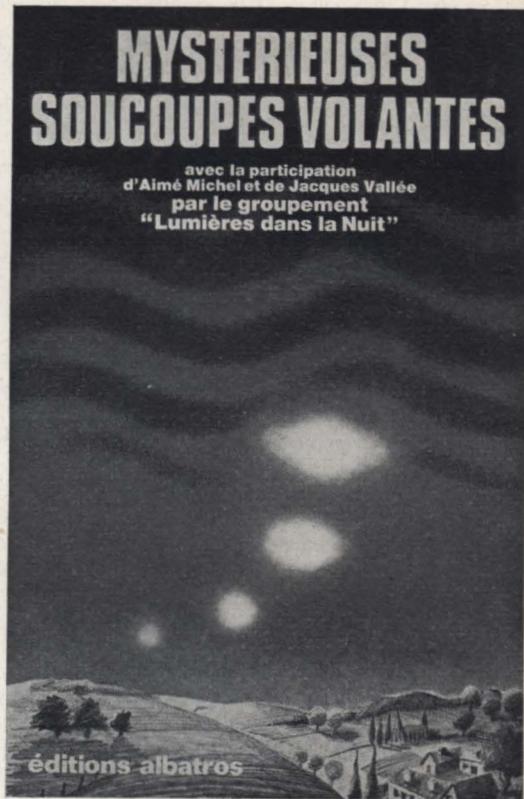
Pour la première fois, un ouvrage de ce genre est rédigé par une équipe de spécialistes : chacun traite du domaine qu'il connaît particulièrement, ce qui a été trop rarement le cas jusqu'à ce jour. D'autre part, les enquêtes sont réellement vécues par le lecteur : l'authenticité de celles-ci avec les témoignages et les traces éventuellement relevées sur le terrain est garantie, et cela signifie que les enquêteurs sont connus, les témoins réellement entendus, les lieux d'observation visités et accessibles pour tout contrôle, les photos authentiques et les croquis reflétant la réalité de ce qui a pu être relevé.

Pour les lecteurs de LDLN est tirée une édition spéciale numérotée au prix de 30 F Franco. Veuillez adresser vos commandes aux Editions ALBATROS, 14, rue de l'Armorique / 75015 Paris (joindre un chèque postal ou bancaire).

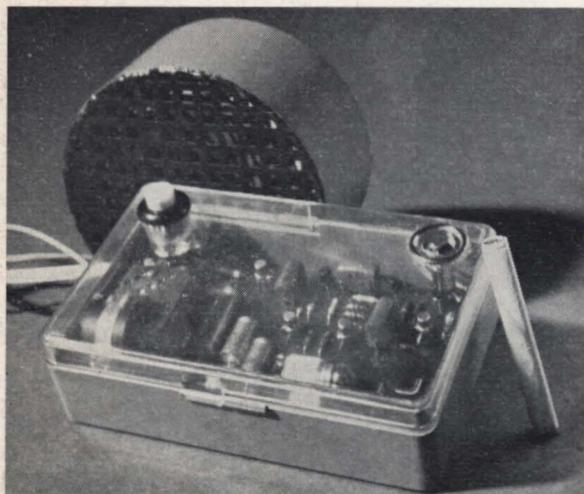
En vente également dans les librairies, ainsi qu'à la Librairie des Archers, 13, rue Gasparin / 69002 Lyon, au prix de 38 F par poste. C.C.P. Lyon 156-64.

(Ci-contre photographie de la couverture de cet ouvrage, dont les diverses couleurs ne sont pas rendues).

Pour nos autres ouvrages sélectionnés,
voir notre N° 125



LE DÉTECTEUR "VEGA II" (le plus sensible)



Principe de ce détecteur :

— L'aiguille d'une boussole coupe un flux lumineux entre une ampoule et une photo-résistance.

— Toute variation locale du champ magnétique terrestre suffisante pour faire dévier la boussole de quelques degrés (entre 2° et 4°) est enregistrée par la photo-résistance, qui autorise le fonctionnement d'un oscillateur actionnant un haut-parleur.

— Une mémoire électronique enregistre l'appel et maintient un voyant allumé jusqu'à ce que l'utilisateur agisse sur un bouton-poussoir, supprimant ainsi l'information mémorisée.

Caractéristiques :

- Encombrement coffret : 137 x 87 x 43.
- Haut-parleur : 110 x 40.
- Isolement électrique par transformateur incorporé.
- Consommation : 2 à 4 wats suivant état : (veille, mémoire ou appel).

Livraison par envoi postal recommandé, accompagné d'une notice d'emploi.

Préciser à la commande :

Alimentation 110 ou 220 volts.

Prix : 225 F comprenant le port et éventuellement le service après vente.

Règlement par chèque bancaire ou mandat-carte à Monsieur Roger HERRMANN, 17, rue des Margottes, 93100 MONTREUIL.

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Imprimé en France - Le Directeur de la Publication : R. VEILLITH - N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, Saint-Etienne - Dépôt légal 3° trimestre 1973